

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2326 - 1er mars 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

**Contre le projet de loi  
qui permet de licencier  
et de baisser les salaires**

**manifestons le 5 mars**



**Élections en Italie**

**Désarroi face à la crise**

p. 16

## SOMMAIRE

### Leur société

- p. 4 ■ Montebourg et le patron des pneus Titan
- Budget 2014
- p. 5 ■ Fermetures d'entreprises et « repreneurs »
- Continental
- p. 6 ■ Les emplois d'avenir de Hollande
- Ile de La Réunion et manifestations
- Défisiscalisation
- p. 7 ■ La réforme bancaire à l'Assemblée
- Banlieues, un plan de plus pour rien
- Contrôle des entreprises, l'État aux abonnés absents
- p. 10 ■ Fonctionnaires : une attaque de plus
- Lycée Gutenberg - Créteil
- Collège Arche-Guédan - Torcy
- Campagne pour l'augmentation du prix de l'électricité

### Dans le monde

- p. 8-9 ■ Espagne : la colère monte
- Hollande en Grèce
- Belgique : manifestations
- Israël-Palestine : après la mort d'un détenu palestinien
- p. 16 ■ Italie : les élections
- Halte à la répression en Russie

### Dans les entreprises

- p. 11 ■ La grève à PSA - Aulnay
- PSA - Sochaux
- p. 12 ■ Groupe Renault : Ghosn veut faire payer les salariés
- Renault - Douai
- PSA - Saint-Ouen
- Industrie automobile et nouveaux cadeaux
- p. 13 ■ Centre hospitalier Victor-Provo - Roubaix
- CHU d'Angers
- CHU de Grenoble
- CHU Vinatier - Bron
- p. 14 ■ Le lait Candia, c'est mauvais pour l'emploi
- Grève des agents à la mairie de Montreuil
- La Cour des comptes s'en prend aux salariés d'EDF
- p. 15 ■ Air France et attaques de la direction
- Groupe l'Oréal, l'action s'envole
- Famar - Orléans

## • Inspection du travail Ça sent le Sapin

Lundi 18 février, une partie du personnel des services extérieurs du ministère du Travail était en grève contre une réorganisation dont l'aspect le plus révoltant est la casse de l'Inspection du travail.

Ce service permet au salarié de contacter directement un contrôleur ou un inspecteur du travail pour connaître ses droits face à son employeur. En fait, c'est déjà devenu difficile, faute d'effectifs suffisants. Mais avec la nouvelle organisation, cela ne sera plus possible. Les dossiers seront réceptionnés centralement et répartis par la hiérarchie dans des services dits spécialisés. En pleine période de crise, priver les millions de salariés, notamment des petites entreprises, des quelques recours qu'ils avaient à portée

de main, il faut oser !

Les milliers de contrôleurs et de secrétaires qui perdront leur travail dans cette nouvelle organisation ne sont peut-être pas prêts à se laisser faire. Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs grandes villes. À Paris, deux cents d'entre eux sont allés demander au ministre Sapin ce qu'ils allaient devenir. Quelques centaines de contrôleurs pourraient devenir inspecteurs. Aux autres, l'administration a seulement dit de ne pas se faire du souci. C'est pourquoi ils s'en font !

Des grévistes de PSA sont venus les encourager. « *L'arme des travailleurs, c'est la grève* », « *Public, privé, même combat* », ont repris les manifestants.

Correspondant LO

## Fête régionale de Lutte Ouvrière À Creil

**Samedi 9 mars à partir de 16 heures**  
Salle Georges-Brassens, 136, avenue Aristide Briand, à Villers-Saint-Paul

Allocution de Nathalie Arthaud à 18 h 45

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

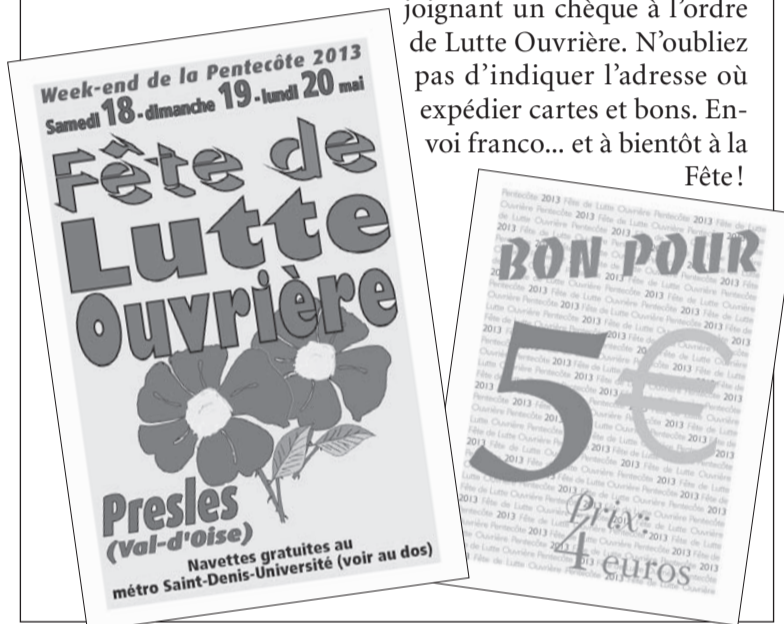
Merci aussi de nous indiquer

## Les 18, 19 et 20 mai à Presles (Val-d'Oise) La Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière 2013 aura lieu, comme chaque année, lors du week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire les samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai, à Presles, dans le Val-d'Oise. De nouvelles attractions, artistiques, scientifiques et festives, seront au programme. Ces nouveautés seront détaillées dans le journal et sur notre site [fete.lutte-ouvriere.org](http://fete.lutte-ouvriere.org) ces prochaines semaines.

Les cartes d'entrée, valables trois jours, sont d'ores et déjà disponibles. Jusqu'au 22 avril, elles seront vendues au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours. Les bons d'achat - d'une valeur de cinq euros mais vendus quatre euros - sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18. Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière. N'oubliez pas d'indiquer l'adresse où expédier cartes et bons. Envoi franco... et à bientôt à la Fête!



L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à : <b>LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18</b>			
<b>ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe</b>			
Nom : .....	Prénom : .....		
Adresse : .....			
Code postal : ..... Ville : .....			
Ci-joint la somme de : .....			
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière			
ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS			
Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière  
audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

## Contre le projet de loi réactionnaire Manifestons le 5 mars

Mardi 5 mars, une journée de mobilisation est organisée par la CGT et FO pour dénoncer le projet de loi bien mal nommé «sécurisation de l'emploi». Comme Hollande s'y était engagé, Sapin, le ministre du Travail, a fidèlement retranscrit l'accord signé entre le Medef, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC. D'un accord honteux, le gouvernement a fait un projet de loi honteux.

Les défenseurs du projet parleront généralisation des complémentaires santé, droits rechargeables à l'assurance chômage, taxation des contrats courts... droits qui sont tous reportés à de nouvelles négociations et sans assurance de financement. Mais derrière ce rideau de fumée, il y a une charge sans précédent contre les travailleurs.

Le patronat a obtenu la légalisation de la flexibilité: sous prétexte de difficultés économiques, les patrons pourront, à leur convenance, changer le temps de travail et baisser les salaires.

Bien des patrons n'ont pas attendu la loi pour le faire, mais en principe les salariés pouvaient, individuellement, refuser. Avec ce projet, le salarié qui refusera une baisse de salaire sera licencié. En plus de faire sauter le dernier verrou qui existait, la loi va soutenir le patronat, l'encourager dans ses attaques. Avoir le droit de baisser les salaires, c'était le rêve du patronat: Hollande veut le réaliser!

Faire croire que ces sacrifices sauveront l'emploi est un mensonge. Souvenons-nous de l'usine Continental à Clairoix, qui a fermé un an après que la direction a imposé ce genre d'accord. Prenons l'accord que Renault veut imposer: la direction annonce qu'en contrepartie des concessions faites par les ouvriers il n'y aura pas de plan social, mais elle va supprimer quelque 8 000 postes avec des départs volontaires et des départs en retraite. Alors, qu'est-ce que cela change pour l'emploi?

Les patrons pourront imposer la mobilité interne: muter les travailleurs sur un autre poste, les envoyer travailler sur un autre site, la limite géographique étant fixée... à l'Hexagone. Si le salarié refuse, il sera licencié.

Il fallait toute la dose d'hypocrisie propre au Parti socialiste au pouvoir pour parler de «sécurisation de l'emploi»: plus rien n'est sécurisé pour le travailleur, ni son lieu de travail, ni ses horaires, ni même son salaire!

Les patrons pourront aussi licencier plus vite et moins cher. Le licenciement économique de 99 salariés

pourra être réglé en deux mois, quatre mois suffiront pour fermer une usine de 500 salariés. Les recours des travailleurs seront limités dans le temps et la procédure simplifiée. Alors, s'il y a une chose que cette loi sécurise, ce sont les licenciements.

Si ce projet passe, ce que le patronat imposait par le chantage aura force de loi, et on le devra au Parti socialiste.

Le patronat fait de la crise et du chômage une arme de guerre contre les travailleurs. Il remet en cause et veut démolir les droits gagnés au fil des luttes par des générations de travailleurs et faire reculer tous les salariés, toute la société.

Pour l'arrêter, il faut changer le rapport de force. Seule la mobilisation d'une grande partie de la classe ouvrière peut le faire. Seule une réaction massive du monde du travail, capable de bloquer l'appareil productif et d'imposer ses revendications vitales, l'interdiction des licenciements et la protection des salaires, peut renverser la situation.

Un tel rapport de force ne se décrète pas mais il se prépare. Et cela commence par dire «non», par exprimer notre opposition aux coups patronaux, par affirmer que l'on est contre tout sacrifice imposé aux travailleurs et que rien ne les justifie.

Encaisser les coups sans rien dire, en baissant la tête, ne fait que préparer les coups suivants. Quant à prendre des coups en les justifiant, comme l'ont fait les dirigeants de la CFDT, de la CGC et la CFTC, il n'y a rien de pire! Cela revient à trahir les intérêts matériels des travailleurs, mais aussi leurs intérêts moraux, leur dignité d'exploités.

Les confédérations CGT et FO, qui appellent au 5 mars, ont leur part de responsabilité. Au lieu de dénoncer la mascarade du dialogue social, de dire qu'il ne pouvait rien en sortir de bon pour les travailleurs, elles sont entrées dans le jeu du gouvernement et du patronat en participant à toutes les négociations.

Alors, il faut dire, aussi bien au gouvernement qu'aux directions syndicales, que les reculs sociaux ne se feront pas avec l'accord des travailleurs.

Dénoncer, le 5 mars, ce projet antiouvrier, c'est montrer qu'il y a des travailleurs qui n'acceptent pas de se sacrifier. C'est exprimer non seulement leur combativité mais aussi leur conscience. C'est le gage de voir, demain, le monde du travail se lever et rendre les coups.

## Le chômage monte en même temps que les profits

Mardi 26 février, pour le 21<sup>ème</sup> mois consécutif, les chiffres de l'emploi publiés par l'administration ont attesté une nouvelle hausse du chômage. Elle est de 1,4% en un mois et il y aurait près de 3,2 millions de chômeurs de catégorie A, c'est-à-dire sans aucun travail, dans ce pays, soit 10,5% de la population active. Si on ajoute ceux de catégorie B et C qui ont exercé une activité partielle le mois dernier et ceux des DOM, on arrive à cinq millions de demandeurs d'emploi inscrits. Et combien

de travailleurs dégoûtés et sortis du système, combien de jeunes non recensés, combien de chômeurs transformés en allocataires du RSA?

Le gouvernement n'a pourtant pas manqué de «communiquer» sur la question, fixant à la fin de l'année 2013 le début d'une «inversion de la courbe du chômage», sans qu'on sache d'ailleurs s'il entendait par là une baisse, ou seulement une hausse moins rapide.

Pour combattre le chômage, il faudrait commencer par arrêter de détruire des emplois. Or

non seulement le gouvernement laisse le grand patronat en supprimer par dizaines de milliers, quand il ne le subventionne pas pour le faire, mais il continue lui-même d'en supprimer dans la fonction publique. Les 60 000 postes annoncés sur cinq ans dans l'éducation ne compenseront pas, et de loin, les suppressions dans les autres secteurs.

Les créations promises par le candidat Hollande consistent en quelques milliers d'emplois d'avenir et la signature de quelques contrats

de génération. Même pas de quoi donner ne serait-ce qu'un espoir aux 150 000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année.

À part cela, la seule mesure que le gouvernement Hollande-Ayrault ait prétendu prendre sur la question de l'emploi est l'accord sur la flexibilité et la compétitivité. Mais, loin de préserver les emplois, cet accord veut avant tout faciliter les licenciements.

Hollande, en visite au Salon de l'agriculture, n'en a pas moins redit que son objectif

est de faire baisser le chômage, parlant cette fois-ci de 2014 et comptant sur un «retour de la croissance». Mais, les docteurs en croissance étant fort pessimistes, lier croissance et emploi revient à préparer l'opinion publique à une hausse continue du chômage. La politique du gouvernement se borne en fait à habiller de chiffres officiels et de discours lénifiants la liberté entière laissée au grand patronat.

Paul GALOIS

## • Montebourg et le patron des pneus Titan

### Qui est le plus gonflé ?

Dans une lettre à Arnaud Montebourg, Maurice Taylor, le patron du groupe américain du pneu agricole Titan international, a expliqué pourquoi il avait renoncé à racheter l'usine Goodyear d'Amiens Nord, par un tissu de bobards.

Qu'on en juge : les salariés « ont une heure pour leurs pauses et leur déjeuner, discutent pendant trois heures et travaillent pendant trois heures. Vous pouvez garder ces soi-disant ouvriers », écrit-il.

Cette lettre a été rendue publique le 19 février. Du

coup, Montebourg s'est senti obligé de répondre, dénonçant des « propos aussi extrémistes qu'insultants », vantant « la qualité et la productivité de la main-d'œuvre française » et menaçant de surveiller « avec un zèle redoublé » les pneus Titan importés en France.

Et Taylor de répliquer par retour du courrier : « Vous affirmez que je suis un extrémiste. (...) Je suis fou d'avoir eu l'idée de dépenser des millions pour racheter une usine de pneus en France, et verser certains des salaires les plus élevés au monde. (...) Votre gouvernement a laissé les barjots du

syndicat communiste détruire les emplois les mieux rémunérés. (...) L'extrémiste, c'est votre gouvernement. » Et d'ajouter que « les Français sont trop chers, à cause notamment de leurs avantages sociaux » !

En fait, Taylor dit tout haut ce que pensent nombre de patrons de leurs ouvriers, et pas seulement en France : les ouvriers discutent trop et surtout ne travaillent pas assez, ils sont trop payés, etc. Son discours est brutal mais a le mérite de la franchise. Après tout, l'accord Medef-CFDT-CFTC sur la flexi-sécurité ne dit-il pas presque la

même chose ?

Montebourg, lui, dans sa réponse, joue avec les mots. Bien sûr que Taylor est un provocateur réactionnaire, et le ministre ne l'ignorait pas quand il lui proposait de reprendre Goodyear. Il défend « notre pays, la France », en espérant que les ouvriers se sentiront vengés du méchant Américain. Mais lui aussi, comme son gouvernement, pense que les ouvriers, quelles que soient leur origine et leur nationalité, sont trop chers et trop exigeants. Et lorsque Peugeot ou Renault annoncent des milliers de

suppressions de postes pour augmenter leurs profits, ce qui est bien plus grossier encore que les termes utilisés par Taylor, il laisse faire, quand il n'approuve pas carrément.

Quant aux menaces d'avoir « à l'œil » les pneus Titan, elles doivent avoir bien fait rire Taylor. Car ne serait-ce que contrôler les importations de pneus agricoles, cela voudrait dire exercer une contrainte sur les patrons français qui les achètent et les commercialisent. Montebourg en est bien incapable.

Vincent GELAS

## Les grandes entreprises ne connaissent pas la crise

Selon le journal *Les Échos*, la trésorerie accumulée par les 265 grandes sociétés européennes ayant publié leurs résultats 2012 atteindrait 477 milliards de dollars, soit environ 364 milliards d'euros. C'est trois fois et demi plus qu'il y a dix ans. Rien que sur la dernière année, entre 2011 et 2012, ce « trésor de guerre » – c'est l'expression utilisée par le journal – a progressé de 14%.

Au palmarès des sociétés qui ont accumulé le plus gros magot, Total arrive dans les premiers rangs, avec dans ses caisses plus de 18 milliards d'euros de cash, contre 14,6 milliards en 2011. Figurent aussi en bonne place Renault, avec plus de 11 milliards, EADS, avec 10 milliards, France Télécom avec plus de 8 milliards, EDF et Veolia avec plus de 5 milliards

chacun...

Ces grandes entreprises sont tellement riches qu'après avoir servi, et bien servi, leurs actionnaires, elles ne savent pas quoi faire de ce qui reste et préfèrent le garder en caisse. Cette accumulation de milliards inemployés s'expliquerait, selon les financiers cités par le journal, par la réticence de ces grandes entreprises à investir, et par leur « crainte de faillites bancaires et de chute du système financier ». Elle s'explique surtout par la mise au chômage de milliers de travailleurs et par l'aggravation par ces grandes entreprises de l'exploitation de ceux qui restent. En ce sens, ces milliards accumulés sont bien un « trésor de guerre », de la guerre sociale que mène le patronat contre les travailleurs.

Jean-Jacques LAMY

## • Budget 2014

### Qui financera les 6 milliards manquants ?

Le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, a annoncé lundi 25 février qu'il lui faudrait trouver six milliards d'euros de recettes supplémentaires pour boucler le budget de l'an prochain, somme correspondant aux impôts prélevés cette année de façon exceptionnelle.

Aussitôt la droite a ironisé, oubliant que, les cinq dernières années, le gouvernement avait creusé les déficits en accumulant plus de 62 milliards de dépenses pour 800 millions de recettes en moins, et en prédisant des hausses d'impôt pour la population.

Pour l'instant, Cahuzac n'a rien dit sur la manière dont il entendait équilibrer le budget. Soit il fait rentrer six milliards dans les caisses de l'État en augmentant le montant des taxes ou des impôts, et on peut s'attendre à ce qu'il fasse payer l'ensemble de la population plutôt que les hauts revenus. Soit il diminue les dépenses et, là aussi, on peut parier sans trop de risque qu'il économisera sur les services publics plutôt que sur les cadeaux de l'État aux grandes entreprises.

M. L.

## fil rouge

### Une traçabilité nécessaire

En inaugurant le Salon de l'agriculture, François Hollande a évoqué le miracle, ou le scandale, qui a permis la transmutation de la viande de cheval en viande de bœuf. Il a proposé un étiquetage, qui permettrait d'assurer la traçabilité européenne des produits sanitaires, de leur origine jusqu'aux consommateurs.

Vu les divergences d'intérêts des pays de l'Union européenne, il y a peu de chances que sa proposition voie le jour.

Par contre, si on suit l'idée, pourquoi ne pas mettre en place un étiquetage qui permettrait de suivre l'évolution des hommes politiques, de leurs promesses électorales aux mesures qu'ils prennent, une fois élus ? Cette mesure franco-française ne poserait aucun problème vis-à-vis des partenaires européens. Mais elle serait ô combien utile !

### Toujours plus haut le niveau

Ça continue à se canarder entre politiciens de droite et de gauche. Un jour, c'est la droite qui fait semblant d'être horrifiée parce qu'Hollande a répondu à une enfant, au Salon de l'agriculture, qu'elle n'y verra plus Sarko. C'est vrai, quoi ! Dire cela à des enfants encore innocents, c'est comme leur dire tout de go que le père Noël n'existe pas !

En réponse, Luc Chatel, ex-ministre de Sarkozy, a déclaré qu'en France aussi on a « un comique (Hollande) qui a été élu avec 51 % », faisant

allusion au comique Beppe Grillo qui a recueilli plus de 25% des voix en Italie.

Ça atteint des sommets, la politique, quand elle est faite par des professionnels !

### Alsace et Moselle : plein le culte

Le Conseil constitutionnel, saisi par une association pour promouvoir la laïcité qui contestait les dispositions particulières en matière de rémunération des curés, pasteurs et rabbins des départements d'Alsace ainsi que de la Moselle, a rendu son verdict le 21 février. C'est non, on ne change rien.

Du temps de Napoléon, selon le Concordat signé à l'époque avec le Vatican, les « ministres du culte » étaient payés par l'État. Tout fut annulé en 1905 avec la loi de séparation de l'Église et de l'État, excepté dans les trois départements dont il est question, parce qu'ils faisaient à ce moment partie de l'empire d'Allemagne. Par la suite, lors du rattachement de l'Alsace-Moselle à la France, cette particularité a été maintenue et constamment réaffirmée.

Aujourd'hui, cette association laïque estime que, la même Constitution étant valable dans l'ensemble de la République, elle doit être appliquée de la même façon, y compris dans ces départements. Mais

le Conseil constitutionnel refuse : ainsi, les athées, mais aussi les musulmans, les bouddhistes et autres adeptes de religions, ne faisant pas partie du Concordat, continueront à contribuer au financement des bienheureux élus.

### Borgia, le retour

Officiellement, le pape a démissionné pour cause de dépassement de la date de péremption. Mais la presse italienne a rapidement évoqué quelques motifs moins honorables : des hauts dignitaires de l'Église tiendraient leur soutane entre les dents plus souvent qu'à leur tour ; les prêtres convaincus de pédophilie se feraient chanter les uns les autres ; et la Mafia ferait chanter tout le monde pour détourner à son profit une portion du denier du cul(te).

Il ne manque plus qu'une affaire de cocaïne pour que le tableau soit complet. On attend le résultat des analyses d'eau bénite.



## • Face aux fermetures d'entreprises

# S'en remettre aux « bons repreneurs » ?

Alors qu'il abandonnait lâchement les salariés à leur sort ou, pire, prenait fait et cause pour le patron licencieur, à Petroplus, Arcelor-Mittal, PSA ou encore Renault ou Goodyear, le gouvernement a tenté de se dédouaner en sortant de son sac une proposition de loi. Encore en gestation, elle pourrait permettre, dit-il, d'obliger à revendre des « sites rentables » à une autre société plutôt que de les fermer.

Mais bien malin qui peut dire, en se basant sur les comptes officiels de la société qui se prépare à fermer, ce qui chez elle est « rentable » ou ne l'est pas. Surtout que la rentabilité vue du côté des capitalistes n'est pas la même que du point de vue des travailleurs et de la société. Mais la chasse à un nouveau « bon patron » est la plupart du temps une course à la catastrophe, et les exceptions sont rares.

« indépendants », accusés « de mauvaise gestion ». En réalité, il s'agissait pour les actionnaires de ces grands groupes d'aller placer dans des secteurs encore plus rentables, comme par exemple... la finance, leurs capitaux amassés sur le travail de leurs salariés. Les pseudo-repreneurs leur ont permis de cacher leurs plans véritables et de se débarrasser de leurs propres salariés au meilleur compte, avec le moins de secousses possible. Alcatel et

le gouvernement Sarkozy. Il a abouti au désastre d'une reprise... d'une poignée de salariés par un repreneur quasi fictif qui empocha quelques bonnes primes au passage en laissant l'immense majorité du personnel sur le carreau.

Même des conglomérats géants n'hésitent pas à se mettre sur les rangs des pseudo-reprises. Le groupe Suez l'a fait par l'intermédiaire de ses multiples filiales sur le site de Metaleurop à Noyelles-Godault, dans le Nord. Laissant quelques mois plus tard des dizaines de salariés à Pôle emploi après avoir empoché une série de primes. Les mêmes voudraient renouveler l'opération sur le site de Continental Clairoix, avec la complicité de l'État et des collectivités locales du Compiégnois.

Bien sûr, quand les travailleurs sont le dos au mur face à un projet de licenciements massifs ou de fermeture, dans la pire des situations, ils se raccrochent à ce qui leur paraît possible et on ne peut le leur reprocher. Mais ce serait la moindre des choses, pour des dirigeants syndicaux, de donner une perspective à l'ensemble du monde du travail, afin qu'il ne se retrouve pas soumis aux diktats et aux combines du patronat.

Les possibilités d'imposer des reculs plus ou moins grands, voire la prise en compte des revendications des travailleurs, ne dépendent que de l'importance des forces en présence, de leur détermination et de leur volonté d'aller au bout des possibilités ouvertes par leurs luttes. C'est dans ce sens que devraient agir de vrais syndicalistes, puisque ce terme est à la mode dans la bouche des commentateurs.

En revanche, le choix de n'offrir aux travailleurs victimes des purges patronales que la recherche du « bon repreneur » qui viendrait les sauver est un mauvais conte. En plus de tourner le plus souvent au cauchemar, il détourne des vrais coupables : les grands groupes capitalistes. Et c'est bien à cette classe bourgeoise et à elle seule qu'il faut faire payer les conséquences de la crise de son système, avant d'être en mesure de la chasser définitivement.

Paul SOREL

## • Continental

# Les travailleurs toujours mobilisés

Les ex-salariés de Continental votant la motion du comité de lutte.



Mardi 23 février à 8 h 30, 400 travailleurs de l'usine Continental Clairoix ont répondu présent au rassemblement organisé par le comité de lutte, avant la réouverture du procès devant les Prud'hommes prévu un peu plus tard ce jour-là.

Car, au-delà du procès où 680 salariés réclament que soit constatée l'absence de motif économique pour la fermeture de leur usine et les 1 113 licenciements qu'elle a entraînés, les ex-salariés de Continental entendent poursuivre leur action en vue de faire assumer à leur patron et au gouvernement leurs responsabilités face à ce désastre économique et humain.

La détermination à ne pas lâcher prise, après quatre ans de mobilisation, a été renforcée par le jugement du tribunal administratif d'Amiens du 14 février. Celui-ci a constaté que jamais Continental n'avait eu de difficultés économiques réelles, que les chiffres sur le rétrécissement des marchés, annoncés pour justifier de prétendues difficultés économiques, se rapportaient en réalité à des objectifs, et non à des ventes effectives. Enfin, tant la division pneumatique que la société dans son ensemble avaient toujours gardé un taux de rentabilité hors du commun et avaient engrangé des milliards de bénéfices. C'est donc bien toute la conduite économique du groupe Continental qui a été condamnée, et cela juge aussi la complicité des deux gouvernements qui ont eu à se prononcer sur ce dossier : l'ancien, avec Sarkozy, et le nouveau, avec Hollande, ont tous deux déclaré la fermeture de l'usine justifiée.

C'était ce que le comité de lutte avait dénoncé depuis mars 2009. Même connaissant la fragilité et l'incertitude des procédures judiciaires, ce jugement est un atout. Son mérite essentiel est de mettre à nu les mensonges patronaux, et les travailleurs avec leur comité de lutte veulent s'en servir.

L'assemblée des 400 travailleurs rassemblés mardi

26 février a donc donné un mandat au comité de lutte : tout faire pour rassembler les travailleurs de Continental pour réclamer à leur patron commun qu'il rende ce qu'il a volé et qu'il répare les dégâts inestimables dont il s'est rendu coupable, lui et ses complices gouvernementaux.

Cet appel a déjà été entendu dans les usines de France. Les organisations syndicales CGT et CFDT de Continental Toulouse et sa région ont envoyé un message de solidarité à leurs camarades de Clairoix pour ce rassemblement et vont étudier avec les représentants du comité de lutte les actions possibles en direction de Continental AG, dont le siège est à Hanovre en Allemagne. De même, déjà, les syndicats (majoritaires) FO et CGT de l'usine de Sarreguemines, dernière usine pneumatique de Continental en France, ont convenu d'une rencontre prochaine avec le comité de lutte dans le même esprit. Comme cela a été rappelé lors de ce rassemblement, les travailleurs peuvent représenter une force considérable s'ils savent surmonter les fausses divisions au-delà des sites et au-delà des frontières.

Pour conclure, après avoir applaudi le soutien de 7500 euros envoyés aux grévistes de PSA Aulnay, l'assemblée des travailleurs de Continental a voté une motion réclamant l'annulation des licenciements pour fait de grève. Enfin, les travailleurs ont été appelés à participer le plus massivement possible à la manifestation du 5 mars à Compiègne. Le combat continue et le premier objectif est de ne pas laisser tomber au RSA, ou pire, des centaines d'ex-salariés de Continental encore inscrits à Pôle emploi aujourd'hui.

Correspondant LO



Les grands groupes capitalistes ont usé et abusé de ce moyen pour se défaire de leur responsabilité envers leurs salariés, en déléguant à des patrons de second ordre, qui agissaient comme leurs hommes de main, l'exécution des saignées sur l'emploi.

Dans la sidérurgie, Sollac, Usinor, Arcelor, avant même l'arrivée de Mittal, en ont usé. Les productions ont été compartimentées et réparties dans des entreprises pseudo-indépendantes au sein de la même usine : une pour la mise en rouleau des bobines de feuillard, une pour l'entretien électrique, une pour la conduite des chariots élévateurs, etc. Un beau jour une de ces sociétés pouvait disparaître, et ses salariés avec, suite simplement à un non-renouvellement de contrat.

Dans la téléphonie et l'électronique, grand public ou industrielle, les pseudo-reprises ont été le moyen de supprimer des dizaines de milliers d'emplois, en faisant fermer ensuite une usine après l'autre par des patrons prétendument isolés et

Thomson étant parmi les plus connus à s'être servis de ce moyen.

Petroplus lui-même est l'illustration de la façon de faire de Shell, qui s'en est servi comme paravent. Dans l'automobile et dans le secteur des fonderies, un certain Michel Coencas, à la tête de la Financière du Valois et du groupe Valfond, a agi au service des patrons, et en particulier de la famille Peugeot, pour mener de telles opérations de reprise fictive. Cela lui a permis d'être toujours soutenu par les hommes du pouvoir, malgré quelques séjours en prison provoqués par la plainte de syndicalistes face à ses malversations.

Cette politique patronale est connue de tous, mais elle n'a pas empêché des leaders syndicaux d'en faire la base de ce qu'ils ont appelé du nom pompeux de « politique industrielle », comme le font encore certains dirigeants de la CGT. Un exemple, voulu comme emblématique, a été celui de Molex en 2009, porté à l'époque par Bernard Thibault en collaboration avec

## • Les emplois d'avenir de Hollande

### Ni emplois, ni avenir

Lors de sa campagne électorale François Hollande avait promis de mettre en place 100 000 « emplois d'avenir » pour les jeunes en difficulté. On ne peut nier que cette promesse a été en partie tenue, puisque les textes encadrant ces emplois sont parus. Pourtant, il n'y aurait que quelques milliers d'emplois d'avenir effectifs à ce jour.

Les organismes susceptibles de créer de tels emplois, principalement les associations et les collectivités locales,

interrogés par la presse, disent ne pas être intéressés. Car si l'État s'engage bien à payer 75 % du salaire des jeunes ainsi engagés, il exige qu'il s'agisse de personnes sans qualification aucune et que le travail soit associé à une formation, un projet, un tuteur, etc. Toutes choses excellentes et nécessaires sans doute, mais qui ont un prix s'ajoutant aux 25 % du salaire.

La mairie d'une ville ouvrière, où les chômeurs et les jeunes sans qualification

sont nombreux, est par définition une mairie pauvre. Bien souvent, elle ne peut consacrer ses moyens et le temps de ses employés municipaux à former des jeunes. Et cela d'autant moins que l'État, qui lui demande de prendre en charge les jeunes chômeurs, lui retire en même temps tous les ans une part croissante de sa dotation financière. Il en va de même pour les associations.

La promesse de Hollande est ainsi pire que mensongère :

elle est dangereuse, puisqu'elle risque de dresser des jeunes qui ont absolument besoin d'un emploi contre des organismes qui ne peuvent pas leur en fournir, exonérant ainsi l'État de ses responsabilités. S'il y a autant de jeunes au chômage, c'est bien aussi entre autres parce que l'État n'embauche pas. Sans parler du patronat lui-même, le principal fabricant de chômeurs, qui est ainsi déchargé de toute responsabilité.

Paul GALOIS



## • Île de La Réunion

### Manifestations pour avoir un travail

**L'annonce par le gouvernement en novembre dernier de la mise à disposition de 5 000 emplois d'avenir pour La Réunion, même si elle ne permettait pas de donner du travail à tous les jeunes chômeurs (ils sont 22 500 âgés de 18 à 25 ans), a tout de même suscité un réel espoir parmi eux. Espoir déçu, puisque deux mois plus tard rien ou presque n'était encore fait. À ce jour, à peine 200 emplois d'avenir ont été signés à La Réunion.**

Communes et département traînent des pieds, disant ne pas avoir des moyens financiers suffisants pour pouvoir signer lesdits contrats et payer les 25 % du salaire restant à leur charge, auxquels s'ajoutent des frais d'apprentissage. La région quant à elle, par la voix de son président, l'UMP Didier Robert, a pour l'heure tout bonnement refusé d'appliquer les directives gouvernementales.

C'est cette situation qui a mis le feu aux poudres. Les manifestations avec blocage de rues ont commencé le samedi 26 janvier, quand des jeunes de la cité La Bourdonnais de Saint-Benoît ont bloqué le centre-ville pour réclamer des contrats. Puis, dans les jours qui ont suivi, le mouvement a gagné d'autres communes. Les manifestants sont à chaque fois peu nombreux, quelques dizaines tout au plus, mais toujours déterminés et soutenus par la majorité de la population pauvre. Le 6 février, la colère s'est exprimée dans le quartier de La Palissade à Saint-Louis, où les manifestants, rejoints par des jeunes d'autres quartiers, se sont ensemble dirigés vers la mairie. Quelques jours auparavant le maire, Claude Hoarau (PCR), avait déclaré que « Zanfan y plèr pa y gaign

pa tété » (celui qui ne crie pas à rien). Cette fois-ci, il a été servi en décibels. Des commerçants du centre, accusés de s'enrichir sur le dos de la population, ont été contraints de fermer leurs boutiques.

Le 15 février, le mouvement a gagné la ville du Port, et en particulier le quartier déshérité de la Rivière des Galets. C'est dans ce quartier qu'un an auparavant la colère populaire avait éclaté contre le chômage et la vie chère. Cette fois-ci les manifestants, jeunes et moins jeunes, ont décidé de bloquer plusieurs carrefours, toujours pour réclamer des emplois d'avenir. Un camion de chantier s'est vu intimer l'ordre de vider son chargement

pour bloquer un rond-point, un convoi exceptionnel a été utilisé pour en barrer un autre. Pris à partie, le maire (PCR) a déclaré ne pouvoir s'engager que sur une quinzaine de contrats. La mobilisation s'est donc poursuivie plusieurs jours encore. Le mercredi 20 février la mairie annexe de la Rivière des Galets a été détruite par un incendie, ainsi que la voiture d'un passant qui voulait forcer le passage.

Si les contrats aidés tardent à venir, la répression ne s'est pas fait attendre. Plusieurs dizaines de manifestants, photographiés par la police pendant les affrontements, ont été arrêtés à leur domicile pour agression envers les forces de l'ordre, accusés de jets de galets, détérioration de mobilier public, refus d'obtempérer aux sommations de dispersion. L'un d'entre eux à Saint-Louis, un

père de quatre enfants au RSA, a été condamné à dix mois de prison. Quatre autres ont écopé de peines allant de deux à quatre mois ferme. D'autres s'attendent à faire de la prison parce qu'ils ont osé réclamer le droit à vivre de leur travail. Beaucoup d'autres encore devront payer des milliers d'euros d'amende alors qu'ils n'ont aucun revenu.

Tout ce que l'île compte de privilégiés a insulté et sali les manifestants. Et maintenant, avec le retour fragile au calme, les patrons avancent sans pudeur leurs revendications. Eux aussi veulent être aidés. Le président du Medef local a ainsi souhaité que « les modalités de recrutement soient identiques pour les secteurs marchand et non marchand », ajoutant que « les contrats destinés aux publics les plus défavorisés doivent pouvoir s'appliquer à

nos entreprises, en bénéficiant d'un accompagnement de l'État à la même hauteur que les CUI-CAE (contrats d'avenir) non marchands basés sur une aide de l'État de 75 % sur base smic ». Les patrons du privé demandent donc l'égalité de traitement avec le secteur public. En clair, en pompant dans les caisses de l'État, ils veulent pouvoir bénéficier d'une main-d'œuvre qu'ils n'auraient pour ainsi dire pas à payer.

Ces mêmes patrons bénéficient déjà des aides de l'État qui, à La Réunion, se montent à un milliard d'euros chaque année. Ils doivent 1,2 milliard d'euros aux caisses de la Sécurité sociale, de retraite, de prévoyance, mais ils exigent que les pouvoirs publics effacent leurs dettes sociales. Certains d'entre eux viennent de priver 4 000 ouvriers du BTP du paiement total ou partiel de leurs congés annuels et de leur salaire de janvier. Tous sont responsables de l'envolée du nombre des chômeurs qui, en l'espace de six ans, est passé de 100 000 à 160 000 dans l'île. C'est là qu'il faut chercher les responsables du chômage, des bas salaires et du non-respect du droit des travailleurs, et ce sont eux qu'il faut faire payer. Voilà ce qu'ont visiblement compris certains manifestants qui, au Port et à Saint-Louis, ont revendiqué que les entreprises embauchent également.

Émile GRONDIN



## Défiscalisation = vol de la collectivité

Le *Quotidien de La Réunion* du 16 février révélait que le géant du meuble suédois Ikea, pour payer moins d'impôts, n'hésitait pas à recourir à des montages financiers plus complexes que ses notices d'assemblage.

Ce groupe utilise en effet toutes les possibilités offertes par la loi de défiscalisation. Il dispose ainsi d'une filiale nommée Fininvest qui a investi outre-mer : dans des

liaisons maritimes par ferry en Nouvelle-Calédonie, dans la construction de villas à Tahiti et dans six centrales photovoltaïques à La Réunion où Ikea ne dispose d'aucun magasin !

Ces différentes filières de défiscalisation lui ont permis de réduire son impôt sur les bénéfices de 34,7 millions d'euros en 2010 et de 35,6 millions en 2011.

Quant au kilowatt-heure

« vert » qu'il produit à La Réunion, il est ensuite revendu au prix fort à EDF, qui à son tour, pour « équilibrer ses comptes », fait exploser les tarifs.

La défiscalisation ne produit aucun emploi supplémentaire, elle permet par contre à des capitalistes d'échapper à l'impôt, avec la complicité du gouvernement.

E.G.

## • La réforme bancaire à l'Assemblée

# Les banquiers n'ont rien à craindre

Mardi 19 février, les députés ont voté en première lecture la loi de séparation et de régulation des activités bancaires, autrement dit la « réforme bancaire ».

Sur le fond, il n'est plus question, comme l'avait laissé entendre Hollande pendant sa campagne électorale, d'obliger les banques à séparer leurs activités de dépôt et de crédit aux entreprises et aux particuliers de leurs activités spéculatives. Plus question donc de les contraindre à se scinder en deux, la banque de dépôt d'un côté, la banque d'investissement de l'autre. Il s'agira tout au plus d'isoler les activités considérées comme

spéculatives au sein d'une filiale spécialisée.

Mais, a expliqué Karine Berger, députée PS rapporteure du projet de loi à l'Assemblée nationale, faire la différence entre ce qui est spéculatif et ce qui ne l'est pas est « d'une extrême complexité ».

Résultat, la loi contraindra les banquiers à filialiser seulement une petite, voire une très petite partie de leurs activités dites de marché, correspondant à moins de 2 % de ce qu'ils gagnent. Autant dire que l'essentiel de leurs activités spéculatives – et de leurs profits – échapperont à la séparation.

Faute d'une séparation stricte des activités spéculatives de la banque de ses

activités de dépôts et de crédit, ni les titulaires de comptes en banque, ni les contribuables ne seront à l'abri d'éventuelles conséquences des activités spéculatives des banquiers. Et, contrairement à ce que le gouvernement veut faire croire, ces dernières continueront à bénéficier, de fait, de la garantie de l'État au même titre que les autres activités.

Conformément à une promesse de Hollande, un article du projet de loi prévoit bien d'interdire le « trading à haute fréquence », c'est-à-dire les investissements à grande vitesse sur les marchés financiers via des programmes informatiques. Mais toutes les activités interdites par la loi, dont

celle-là, sont accompagnées d'exceptions qui la vident de son contenu. Selon l'ONG Finance Watch, 90 % des ordres relevant du trading à haute fréquence ne seront pas concernés par la mesure.

Un autre article du projet de loi interdit la spéculation sur les dérivés de matières premières agricoles. Mais la même Karine Berger a expliqué, dans le journal *Les Échos* du 12 février que « dans 95 % des cas les produits financiers qui permettent de spéculer sur les matières premières agricoles sont indispensables car ils permettent de se couvrir contre des évolutions de prix néfastes. Les interdire purement et simplement reviendrait donc à mettre les acteurs économiques en risques. » Et d'ajouter qu'on n'a pas trouvé « de solution adéquate qui permettrait d'interdire exclusivement les 5 % d'activité spéculative sur les dérivés de matières premières qui constituent le mal absolu. »

Il faut dire, a expliqué Christophe Caresche, député socialiste, rapporteur de la commission des affaires européennes, que « l'État ne veut pas casser le modèle bancaire français, qui doit rester compétitif. »

Autant valait dire, dès le début, qu'il s'agissait de ne toucher à rien.

Jean-Jacques LAMY

## Les banques françaises continueront à spéculer sur la faim

Un rapport publié le 12 février dernier par le bureau français d'Oxfam – regroupement d'ONG se donnant comme objectif de lutter « contre la pauvreté et les injustices » – établit un classement des banques françaises qui spéculent le plus sur les matières premières.

Selon ce rapport, « en 2012, les banques françaises

possédaient au moins 18 fonds participant à la spéculation sur les produits dérivés des matières premières pour une valeur de près de 2,6 milliards d'euros. La BNP Paribas possède à elle seule plus de la moitié de ces fonds. La plupart ont été créés depuis la crise alimentaire de 2008. »

En dépit de la promesse de François Hollande, rien dans la réforme bancaire

n'empêchera donc la BNP et les autres banques françaises de continuer de spéculer sur les matières premières, et de participer, comme le dénonce le rapport d'Oxfam, « à la hausse tendancielle des prix des denrées avec les conséquences dramatiques que l'on connaît pour les populations les plus vulnérables. »

J.-J. L.

## • Contrôle des entreprises et répression des fraudes

# L'État aux abonnés absents

L'affaire de la viande de cheval montre une fois de plus le peu de moyens mis en œuvre pour contrôler les agissements des entreprises capitalistes.

Il existe bien une DGC-CRF – direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes – mais ses prérogatives sont quasiment mission impossible : elle devrait contrôler pêle-mêle la salubrité des produits alimentaires, la sécurité des jouets, l'évolution des prix des produits de grande consommation, la régularité des soldes, l'exactitude des instruments de mesure.

Ainsi, c'est cette direction qui est chargée de vérifier s'il n'y a pas de l'eau dans le lait, si les opérateurs de télécommunications ou les fournisseurs d'énergie proposent des contrats valables, de veiller au grain dans l'e-commerce, etc. En gros, elle devrait protéger



les consommateurs contre tous les méfaits des industriels et des commerçants, qu'il s'agisse du respect de la sécurité ou de la prévention des arnaques.

Face à l'ampleur de la tâche, les moyens sont ridicules. Les salariés de cette agence de contrôle ne sont que 3 000, dont plus de 600 dans l'administration centrale, soit en moyenne moins de 25 par département. Benoît Hamon,

le ministre de tutelle, s'est vanté que le nombre d'agents n'ait pas baissé cette année. Mais il n'y a, par exemple, que dix contrôleurs dans le département de l'Aude, celui de l'entreprise Spanghero, et il n'est aucunement question d'embaucher. Les contrôleurs en sont réduits à répondre aux campagnes nationales initiées par le ministère, comme la chasse aux petits restaurateurs

ambulants pendant la période des vacances.

Les syndicats comme les associations de consommateurs protestent depuis des années contre la diminution constante des effectifs, plus de 800 suppressions de postes en dix ans, qui ne permet plus de faire quoi que ce soit de sérieux.

Ces coupes dans les effectifs ne sont pas isolées : tous les services de contrôle de l'État voient leurs effectifs s'effondrer. C'est vrai pour le contrôle des risques industriels comme à l'inspection du travail.

Il paraît qu'il ne faut pas décourager l'esprit d'entreprise des patrons inventifs. De ce côté-là, il n'y a pas de risques : ils peuvent faire ce qu'ils veulent, comme le montrent des exemples récents.

Bertrand GORDES

## • Banlieues Un plan de plus... Pour ne rien changer

« L'État est de retour dans les quartiers. L'État républicain, celui de l'égalité », a déclaré pompeusement le Premier ministre Jean-Marc Ayrault à l'issue d'un conseil qui, le 22 février, a réuni pas moins de vingt ministres et adopté vingt-sept mesures.

Et tout cela pour quoi ? Pour rien, puisque l'aide aux banlieues en difficulté se fera à budget constant. La principale différence avec les nombreux plans qui se sont succédé sans rien résoudre est que l'aide de 500 millions sera concentrée sur un millier de quartiers dits « prioritaires », au lieu des 2 500 qui étaient concernés jusque-là. Comme si toute la banlieue ouvrière n'était pas prioritaire ! L'emploi y est sinistré, près d'un travailleur sur quatre est au chômage, de plus en plus de familles n'arrivent plus à assumer les dépenses indispensables, les logements se dégradent, les municipalités n'ont plus les moyens d'entretenir l'espace public et d'offrir des services collectifs à leurs habitants, mais le gouvernement réduit le nombre de quartiers ayant droit à une aide, pour « éviter le saupoudrage », se justifie-t-il.

Ayrault promet aussi de créer deux mille « emplois francs » sur dix sites en 2013, en accordant 5 000 euros de subvention, c'est-à-dire d'argent public, à qui embauchera un jeune des quartiers. On va donc une fois de plus aider des patrons, alors que chacun peut constater que de telles aides n'ont aucun impact sur le chômage. Et dans le même temps, l'État laisse des entreprises comme PSA fermer une usine à Aulnay-sous-Bois, privant 3 000 ouvriers de leur emploi et la ville de ressources.

Pour aider les banlieues en difficulté, il faudrait commencer par stopper la progression du chômage et pour cela interdire tout licenciement, afin que chacun puisse vivre de son travail et que les jeunes aient un avenir autre que celui de tenir les murs de leur cité.

Marianne LAMIRAL

• **Espagne**

# La « marée de la colère » continue de monter

**Samedi 23 février des milliers de manifestants ont envahi les rues de seize villes d’Espagne pour, à nouveau, protester et dénoncer les coupes budgétaires qui mettent de plus en plus à mal les services publics.**

À Madrid, quatre cortèges ont convergé place Neptune où se sont mêlées les différentes « marées », comme on dit maintenant : la verte pour l’éducation, la blanche pour la santé et la noire pour l’administration publique. Et partout ailleurs aussi, à côté des pancartes brandissant les ciseaux du « tijerazo » (coup de ciseaux) sont apparues les « enveloppes », allusion claire aux fameuses enveloppes que l’ex-comptable du Parti populaire

de Rajoy, Barcenas, a généreusement distribuées aux dirigeants du PP et qui symbolisent depuis la corruption des politiques avec les milieux d’affaires.

Face à la corruption, qui n’est pas nouvelle mais dont la teneur apparaît de plus en plus au grand jour chaque semaine par de nouvelles révélations dans la presse, l’écœurement ne fait qu’augmenter, au vu des sacrifices de plus en plus lourds imposés aux travailleurs. S’appuyant sur ce

rejet légitime, les organisateurs, associations, 15-M et autres partis politiques comme Izquierda Unida, tout en dénonçant les coupes budgétaires, mettent ainsi en avant la lutte « pour une véritable démocratie » ou « contre la perte de légitimité des institutions ». Mais cette fameuse démocratie en Espagne (comme ailleurs) n’a rien fait d’autre, depuis qu’elle a été mise en place, que de défendre les intérêts des capitalistes.

Les travailleurs, pour ne pas payer la crise, doivent d’abord mettre en avant leurs intérêts. En ce moment même, les travailleurs



d’Iberia se sont lancés dans un mouvement de grève pour empêcher le licenciement de plus de 3800 d’entre eux. Et ils montrent qu’ils ne sont pas prêts à se laisser faire. En Espagne comme en France, le patronat multiplie les plans « sociaux » uniquement pour garantir ses profits. Pendant que les entreprises jettent des milliers de travailleurs à la rue, elles reçoivent des subventions, ne payent pas d’impôts, bénéficient d’amnisties fiscales, placent des millions dans

des paradis fiscaux. Cela est vrai aujourd’hui, comme cela l’était hier sous le gouvernement socialiste Zapatero. Les travailleurs doivent s’opposer aux coupes budgétaires et ils doivent mettre toutes leurs forces dans la lutte pour interdire les licenciements. Ce serait un premier pas pour en finir avec le gigantesque vol qu’accomplit la bourgeoisie sur les richesses sociales.

Hélène GRILLET

• **Grèce**

# Hollande est venu faire les soldes

**Hollande a fait une visite éclair en Grèce, le 19 février, en compagnie de quelques hommes d’affaires. Il a prodigué « un message de confiance et de soutien » à un pays qui ne devrait pas être condamné à une « austérité sans fin », austérité programmée pourtant par des mémorandums qu’aucun gouvernement français n’a remis en cause. Puis il est passé aux choses sérieuses : les affaires.**

Il a participé, avec Antonis Samaras, le Premier ministre du gouvernement de coalition droite-Pasok (parti socialiste),

à une rencontre entre hommes d’affaires français et grecs et officialisé la création d’un Conseil commun des entreprises grecques et françaises.

Sa visite n’était donc pas de « pure courtoisie », comme l’ont souligné les journaux grecs dont les plus critiques titraient « Hollande vient faire ses soldes » ou « Il est venu pour investir mais est reparti en ayant vendu des frégates ». Les autres relevaient que la France s’intéressait au programme de privatisations des Pétroles helléniques, des aéroports régionaux, du chemin de fer, de l’électricité. Hollande a vanté « le savoir-faire français dans les secteurs comme l’énergie

et l’eau », juste au moment où le gouvernement grec commence à mettre en place les appels d’offres pour Depa (Compagnie du gaz) et son organisme gestionnaire (Desfa), pour la Compagnie des eaux de Thessalonique (Eyath) ainsi que les organismes de paris hippiques (Odie) et sportifs (Opap).

Les grands groupes français ne se sont pas précipités pour se mettre sur les rangs, misant sans doute sur une baisse des prix. Mais Total par exemple, qui a déjà obtenu de Chypre des droits d’exploration de gaz et de pétrole dans une partie de ses zones territoriales, pourrait être intéressé par des forages

d’autres gisements en mer Egée. En attendant, le gouvernement grec a accepté la location-vente de quatre avions de coopération navale et de deux frégates, parmi celles que la crise l’avait empêché d’acheter en 2009. Le porte-parole du gouvernement grec a précisé qu’il fallait « garantir la sérénité en mer Egée » lieu classique de frictions, voire d’affrontements avec le voisin turc – et que les recherches d’hydrocarbures seraient ainsi « plus efficaces et plus rapides ». Que ne ferait-on pas pour garantir aux multinationales le droit d’exploiter en paix les richesses des autres !

Le résultat le plus clair de

la visite de Hollande est donc d’avoir détourné des fonds pourtant indispensables à un pays qui manque de tout. Le chômage touche 27 % de la population et plus de 60 % des jeunes en-dessous de 24 ans. Six ménages sur dix ne peuvent plus couvrir leurs besoins alimentaires ni payer leurs factures d’eau, d’électricité, de chauffage. Et le jour même où Hollande appelait les entreprises françaises à investir, Danone annonçait 900 suppressions d’emplois dans différents pays européens, dont la Grèce. Ce n’était vraiment pas la peine de que Hollande se dérange !

Sylvie MARÉCHAL

• **Belgique**

# Manifestation contre le blocage des salaires

**Entre 30 000 et 40 000 manifestants ont marché dans les rues de Bruxelles jeudi 21 février, pour protester contre la décision du gouvernement de bloquer les salaires en 2013 et 2014, de se livrer à diverses manipulations de l’indexation des salaires, qui réduiront encore le pouvoir d’achat, et aussi contre de nouvelles aggravations de la flexibilité des horaires de travail.**

Si le nombre de manifestants n’était pas très important en soi, il était pourtant deux fois plus élevé que ce qu’avaient prévu les organisations syndicales, qui n’avaient lancé qu’un discret appel à manifester, assorti d’un préavis général de grève « pour couvrir ceux qui avaient envie de venir ». Dans les entreprises où existent des délégations syndicales, cela a souvent suffi pour susciter des discussions entre travailleurs, où s’exprimait la nécessité de se retrouver tous

ensemble pour se défendre. L’idée était bien présente parmi les manifestants, dont beaucoup étaient conscients « qu’il faudrait bien plus qu’une journée pour changer le rapport de force ».

Un autre aspect positif était le climat amical entre manifestants francophones et néerlandophones, qui s’était déjà révélé lors de la manifestation contre la fermeture de Ford à Genk, en Flandre, le 11 novembre dernier. Cette fois-ci, la délégation de travailleurs de Ford a tenu à défilé à côté de celle d’ArcelorMittal, venue de Liège, en Wallonie, où la multinationale veut supprimer près de 10 000 emplois. « On nous a trop divisés », pouvait-on entendre dans la bouche de manifestants flamands, « cela est mauvais pour les travailleurs ». Des critiques visaient aussi la NV-A, le parti nationaliste flamand qui a le vent en poupe, et dont le dirigeant est maintenant bourgmestre d’Anvers : « Ce parti n’est pas de notre côté. »

Cependant certains slogans reflétaient aussi la désorientation

des travailleurs. Un slogan bien connu était ainsi transformé en « De l’argent, il y en a dans les poches des politiciens ». Cette idée était déclinée dans les deux langues sur des calicots et des pancartes fabriqués par les manifestants, s’adressant au gouvernement « qui doit faire quelque chose pour sauver nos emplois » plus qu’ils ne mettaient en cause le patronat. Cette attitude est renforcée par les directions syndicales qui, à Ford comme à ArcelorMittal, cantonnent les travailleurs dans ce type de demande et par contre s’opposent aux mouvements de grève qui cherchent à créer un rapport de force contre le patron, comme lors de la grève des sous-traitants de Ford.

La colère des travailleurs contre le gouvernement et les partis institutionnels est amplement justifiée. Mais elle ne doit pas servir de dérivatif pour éviter de s’en prendre aux capitalistes et à leur système.

Correspondant LO



• **Au sommaire de**

**LUTTE DE CLASSE N° 149** (février 2013)

À bas l’intervention impérialiste de la France au Mali !

**France**  
– Après la droite, la gauche poursuit la traque des Roms, distillant le poison de la xénophobie  
– Dépenses de santé : la gauche dans la continuité de la droite

**Grèce**  
Les classes populaires après trois ans d’attaques redoublées de la bourgeoisie

**Europe**  
La montée de l’extrême droite : une conséquence de la crise du capitalisme et une menace pour les travailleurs

**Libye**  
La loi des milices

**Turquie**  
La crise syrienne et les difficultés du gouvernement Erdogan

Prix : 2 euros — Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro

Henri MARNIER

• **Israël – Palestine**

# Mort d’un détenu palestinien On tue dans les prisons

**Le 23 février, un jeune Palestinien est mort dans une prison israélienne, à Megiddo, au nord de la Cisjordanie. Il venait d’être arrêté cinq jours auparavant, accusé d’avoir lancé des pierres contre un colon israélien. « Décédé des suites d’une crise cardiaque », se bornent à commenter les autorités de la prison et les services de sécurité qui ont « interrogé » Arafat Jaradat jusqu’à ce qu’il en meure.**

Âgé de 30 ans, en bonne forme physique jusqu’à son arrestation, le jeune père de famille dont l’épouse attendait un troisième enfant ne présentait selon ses proches aucun signe de maladie cardiaque. Selon son avocat, il se serait plaint non seulement d’avoir été battu lors de son arrestation mais de douleurs intenses liées aux coups subis en prison. Il n’a même pas pu être examiné par un médecin. En revanche, un médecin légiste palestinien a déclaré, après l’autopsie, que la mort était consécutive aux tortures infligées.

Une colère bien légitime s’est exprimée, notamment lors de l’enterrement, le 25 février, près de Hébron en Cisjordanie, de ce soixante-troisième détenu palestinien mort sous la torture depuis la guerre des Six-Jours, en juin 1967. Des centaines de plaintes ont été déposées depuis 2003 pour faits de torture dans les prisons israéliennes, sans même qu’une enquête soit ouverte. Mais, avant même le décès du jeune homme, des milliers de Palestiniens avaient manifesté les jours précédents, en solidarité avec les onze détenus actuellement en grève de la faim dans les geôles israéliennes, dont trois sont très malades. Quatre d’entre eux protestent de cette manière depuis plusieurs mois, par intermittence, pour exiger leur libération. Deux d’entre eux ont été relâchés en 2011, dans le cadre de l’échange d’un millier de prisonniers palestiniens contre le soldat israélien Gilat Shalit, puis à nouveau arrêtés sous prétexte de violation des conditions de leur libération. Les deux autres sont en « détention administrative », c’est-à-dire emprisonnés sans inculpation, sans motif, sans charge, sans avoir été déférés devant un juge, et ce pour des périodes de six mois renouvelables. Cette

pratique concernerait actuellement 285 détenus palestiniens, dont certains subissent ce sort depuis des années. Au total, 4 660 prisonniers politiques palestiniens sont enfermés dans les prisons israéliennes, 210 d’entre eux sont mineurs et 34 même ont moins de 16 ans, tous subissant des conditions de détention insupportables.

Les pouvoirs publics israéliens craignent qu’avec la mort d’Arafat Jaradat la protestation ne s’étende. C’est bien le moins qu’ils puissent attendre comme résultat de la politique d’agression permanente qu’ils mènent contre les Palestiniens dans les territoires occupés, avec la complicité des grandes puissances. Ce que ces femmes et ces hommes ressentent en permanence, c’est le mépris d’un régime arrogant, la négation du droit à une existence digne, à une terre, à un emploi, quand ils ne sont pas, comme régulièrement à Gaza, victimes d’agressions militaires.

C’est maintenant à l’Autorité palestinienne, à Mahmoud Abbas, que le gouvernement de Netanyahu ose cyniquement demander « d’apaiser le territoire » sous son contrôle ! C’est sans doute dans cette optique que le pouvoir israélien a daigné commencer à rembourser les quelque 120 millions de dollars mensuels de taxes et droits de douane qu’Israël doit à la population palestinienne. Bloqués depuis novembre 2012 par mesure de représailles, après que la Palestine a été admise à l’ONU comme État non membre, ces millions séquestrés privaient notamment les fonctionnaires palestiniens de leur salaire depuis des mois.

Il n’est pas certain que cela suffise à calmer la colère des jeunes Palestiniens.

Viviane LAFONT



## • Fonctionnaires

### Jour de carence et carence des salaires

**La ministre de la Fonction publique Marylise Lebranchu a annoncé que le gouvernement envisageait de supprimer à la fin de l'année le jour de carence des fonctionnaires, institué par le gouvernement Fillon fin 2011 dans le but démagogique de dénoncer un prétendu avantage dont bénéficiaient les travailleurs du public face à ceux du privé.**

À l'annonce de la ministre, ce refrain a été repris en chœur par toute la droite les âneries succédant aux contre-vérités. D'anciens ministres ont crié au « clientélisme », à la « démagogie », on a entendu dire que cette mesure allait ouvrir la

porte à tous les abus, les fonctionnaires allant multiplier les arrêts maladie puisqu'ils seront payés dès le premier jour, etc. Quant à Laurence Parisot, la patronne du Medef, elle a dénoncé le fait que la France soit « addicte à la

dépense publique » – ce qu'elle est loin de critiquer lorsque ce sont les patrons que l'État arrose de milliards, sous forme d'aides et de subventions !

En fait, l'introduction du jour de carence chez les fonctionnaires n'avait rien changé dans la fréquence des arrêts maladie, pas plus que dans le rapport public-privé, où le nombre d'arrêts est équivalent. En outre, selon des chiffres publiés par un organisme gouvernemental, 77 % des travailleurs du privé sont

payés dès le premier jour d'arrêt en vertu d'accords de branches ou d'entreprises. La grande inégalité ne réside donc pas entre les fonctionnaires et les travailleurs du privé, mais entre les titulaires et les précaires qui, du fait de pressions venant de leur hiérarchie ou de leurs patrons, osent moins s'arrêter lorsqu'ils sont malades.

Le gouvernement va donc revenir sur une mesure « injuste, inutile, inefficace et inhumaine », pour reprendre les

termes de Marylise Lebranchu. Mais si elle répare une injustice envers des fonctionnaires qui ont le double handicap d'être malades et de perdre une journée de salaire, c'est pour mieux occulter le fait que, si l'État restitue quelques dizaines d'euros à environ 3 % d'entre eux, 100 % n'ont eu aucune revalorisation des salaires depuis trois ans et, du fait de l'inflation, voient leur niveau de vie baisser.

Marianne LAMIRAL

## • Lycée Gutenberg – Créteil (Val-de-Marne)

### Un recul du rectorat

Depuis quatre semaines, les enseignants et les élèves du lycée général, technologique et professionnel Gutenberg de Créteil sont en lutte suite à l'annonce d'une diminution drastique de moyens pour la rentrée 2013 : la suppression d'une classe médico-sociale, la fusion des Terminales ES et L alors que les programmes sont différents, la suppression de cinq postes, notamment en ne remplaçant pas ceux partant à la retraite.

Surtout, au lycée professionnel, la suppression de 87 heures d'enseignement conduit à l'impossibilité de prendre les élèves en demi-groupe. Le rectorat voudrait ainsi faire passer les classes de 32 à 30 élèves, ce qui diminue automatiquement le nombre d'heures allouées. Or, celles-ci demandent au contraire des moyens supplémentaires vu les difficultés de ces élèves de milieu populaire. Cette décision arbitraire qui n'a d'autre but que de faire des économies de postes d'enseignants

a choqué, et la perspective d'enseigner tout le temps dans des classes difficiles de trente élèves a rajouté à l'inquiétude existante.

Depuis un mois, élèves et professeurs se réunissent en assemblée, bloquent le lycée, font grève. Trois manifestations au rectorat ont eu lieu, mobilisant jusqu'à 250 enseignants et élèves. Des délégations ont été reçues. Lors de l'une d'elles, la directrice de cabinet de la rectrice, provocatrice, n'a pas daigné serrer la main que lui tendait un des enseignants, sous prétexte qu'ils avaient déjà été reçus et qu'il s'agissait d'une délégation d'élèves. Cela a choqué les élèves qui ne comprenaient pas pourquoi on manquait de respect envers leurs enseignants, eux qui leur « apprennent les règles de politesse » et qui, en plus, « perdent des journées de salaires en faisant grève ». Le rectorat, plutôt que de promettre quoi que ce soit aux élèves présents, a préféré

insinuer qu'ils étaient « manipulés par les professeurs ».

Plusieurs blocages du lycée ont eu lieu malgré les rodomontades et les pressions exercées par la direction sur les élèves, épaulée en cela par les équipes mobiles de sécurité du rectorat. Mais assez vite, le Rectorat a fini par céder. 45 heures d'enseignement sont ainsi récupérées permettant le maintien des Terminales L et ES distinctes et du poste de l'enseignant partant à la retraite.

En revanche, pour le lycée professionnel, on reste très en-deçà des moyens nécessaires pour enseigner dans de bonnes conditions. La stratégie du rectorat est claire : diviser les enseignants et les élèves entre lycée général et lycée professionnel. Mais une semaine avant les vacances, le « lycée Gutenberg en colère » ne veut pas laisser entendre qu'il a dit son dernier mot.

Correspondant LO

## • Collège Arche-Guédon – Torcy (Seine-et-Marne)

### La grande misère du collège public

Vendredi 23 février, en pleine récréation, un morceau de plafond s'est effondré par terre, dans le hall central du collège Arche-Guédon de Torcy, en Seine-et-Marne.

Très inquiets de cet incident, car ce collège est connu pour être bourré d'amiante, les enseignants ont décidé de ne pas reprendre les cours. Ce qui a décidé la principale du collège à faire évacuer les élèves et à fermer le collège pour l'après-midi.

Pendant le week-end, le personnel enseignant et les représentants des parents d'élèves ont demandé à la principale de ne pas rouvrir le collège tant que ne se serait pas tenue une réunion du Comité d'hygiène et sécurité (CHSCT), ainsi qu'un conseil d'administration extraordinaire. Malgré cela, la

principale a décidé de rouvrir le collège dès lundi 8 h 30, arguant que les mesures n'avaient décelé aucune fibre d'amiante. Les enseignants ont alors fait valoir leur droit de retrait tant qu'un expert CHSCT ne serait pas venu examiner le bâtiment et certifier qu'il n'y avait pas danger.

Finalement, la réunion demandée s'est tenue lundi soir 26 février. Les représentants des parents étaient atterrés de voir l'état lamentable des locaux où sont accueillis leurs enfants, mais aussi choqués du mépris du représentant de l'Inspection académique pour eux comme pour les enseignants. À l'issue de la commission, le conseil général s'est engagé, devant l'ingénieur CHSCT, à effectuer des travaux d'urgence (tests

d'humidité et consolidation des plafonds, nouvelles mesures d'air pour l'amiante). Malgré l'avis défavorable de la CHS, la principale, soutenue par les huiles de l'Inspection d'académie et du conseil général, a décidé la réouverture du collège, et mis en demeure le personnel enseignant de reprendre le travail dès mardi matin.

Mardi 27 février, les enseignants ont repris le travail, inquiets quant au risque de nouveaux accidents, mais satisfaits d'avoir forcé ces messieurs-dames du conseil général et de l'Inspection d'académie à mettre le nez dans la réalité des conditions de travail, et à s'expliquer devant un ingénieur CHSCT et devant les parents d'élèves.

Correspondant LO

## • Prix de l'électricité

### Une campagne pour l'augmentation

La Commission de régulation de l'énergie, qui n'a pas elle-même le pouvoir de décision sur les prix, vient d'annoncer qu'à son avis les tarifs de l'électricité devraient augmenter de 30 % d'ici 2017,

« renouvelables », en particulier les panneaux solaires, dont EDF est tenue de racheter l'électricité à des prix prohibitifs. Mais dans tout cela, seule la réfection des réseaux s'impose et EDF



soit 6 % par an, mais environ moitié moins pour les industriels. Cela correspond aux vœux des dirigeants d'EDF.

Les raisons évoquées sont d'une part des travaux nécessaires, et même indispensables, pour améliorer le réseau, d'autre part l'application de la loi NOME et des tarifs de revente par EDF de l'électricité à ses concurrents. Et pour finir, plus d'un tiers de la hausse serait dû aux énergies dites

pourrait parfaitement la financer grâce à ses bénéfices (3,3 milliards d'euros en 2012).

On ne sait si le gouvernement, souvent réticent à des hausses trop fortes, suivra la Commission jusqu'au bout. Mais il s'agit bien d'une campagne, qui n'est pas la première du genre, pour persuader les consommateurs que la hausse des tarifs est inéluctable...

A. V.

## • PSA – Aulnay-sous-Bois

# Les grévistes ont mangé du lion !

À PSA Aulnay, la sixième semaine de grève a débuté sur les chapeaux de roues.

Mercredi 20 février, à 6 h 30, 250 grévistes partaient pour l'usine de Lear à Cergy-Pontoise. Cette usine, qui fabrique des sièges pour l'usine PSA de Poissy, était en grève depuis jeudi 14 contre la suppression de 300 emplois. Avec comme conséquence, la sortie de 4 000 voitures sans siège pour lesquelles la direction trouvera difficilement des clients...

### En visite à Lear

Les travailleurs d'Aulnay sont rentrés sans problème dans l'usine Lear, car les CRS positionnés devant l'usine de Lear, les attendaient lundi et mardi... mais pas mercredi. Ils se sont donc encore fait doubler.

Les travailleurs en grève de Lear ont accueilli chaleureusement ceux d'Aulnay et tous ensemble ont tenu une assemblée générale, où chacun a expliqué ses problèmes et ses revendications avant de scander ensemble : « *La force des travailleurs, c'est la grève* » ou « *PSA Lear même combat* » !

Dans la foulée, ceux d'Aulnay sont partis à l'usine PSA de Poissy. Là aussi, même si le climat n'est pas encore à la grève, ils ont rencontré un bon accueil : près d'une centaine de travailleurs, surtout des jeunes, venaient de débrayer après l'annonce de 0 % d'augmentation de salaires pour 2013. De nombreuses discussions ont eu lieu entre les



Des chefs poussent une voiture...

travailleurs des deux usines, qui se connaissent parfois pour avoir déjà travaillé ensemble.

### La direction incapable de redémarrer la production

De retour à Aulnay, les travailleurs ont pu constater que la direction n'arrive pas à faire tourner les chaînes même quand l'usine est vide de grévistes. Les deux fois où elle a essayé, seules quelques voitures sont sorties des mains des chefs. Mais il faut voir le prototype ! La plupart ne démarrent pas et il faut les sortir au tir-palette. Sur les autres il manque des pièces, des durites... quand les moteurs ne sont pas montés de travers. Une seule voiture était commercialisable sur l'ensemble !

La direction s'est heurtée à la résistance des non-grévistes qui refusent de travailler sous la pression des cadres. Certains sont même allés à l'infirmerie pour se plaindre du harcèlement. À force de pressions, c'est la direction qui va remettre tout le monde en grève ! Ainsi, le soutien des travailleurs de l'usine au mouvement ne se dément pas.

### La solidarité ouvrière, ça paye !

Lundi 25 février, la grève a donc redémarré comme tous les lundis. De nouveaux cadres et agents de maîtrise étaient mobilisés par la direction. Il faut croire que ces cadres transformés en pots de fleurs s'usent plus vite que les grévistes. Ceux-là, en rangs serrés

sont venus leur dire à quel point ils se trompent de camp en servant une direction qui ne tarderait pas à les jeter dehors si elle arrivait à écraser les ouvriers. Après cette démonstration de force et de cohésion, les grévistes ont tenu leur assemblée générale à laquelle de nombreux non-grévistes sont venus participer pour avoir des informations fiables.

Une des décisions importantes de la semaine concernait la distribution de l'argent récolté dans la caisse de grève. Le comité de grève devait faire des propositions sur comment faire ? À qui ? Combien ? Et quand ? Les grévistes veulent que tous ceux qui ont fait grève, même seulement une semaine, aient une indemnisation de la caisse de grève. Et, grâce au soutien financier de milliers de militants, d'anonymes, de syndicats, etc., qui a atteint la somme de 260 000 euros, il sera possible de distribuer jusqu'à 800 euros à ceux qui ont fait tout le mois de grève, sans compter les aides individuelles des mairies que certains ont pu percevoir.

Ces décisions sont importantes non seulement pour tenir mais pour montrer à la direction que par leur organisation, les travailleurs surmontent une grande partie des problèmes financiers posés par la grève et qu'ils se donnent les moyens de continuer la lutte.

### C'est la direction qui recule

Tout cela, la direction le comprend bien. Elle qui

clamait fièrement que la réunion du 12 février, était la dernière, a été obligée de se dédire et d'organiser quatre nouvelles réunions avec les syndicats qui soutiennent la grève. La direction n'a rien lâché mais la grève ne faiblissant toujours pas, elle s'est vue contrainte de proposer une réunion, cette fois avec tous les syndicats... même ceux qui avaient accepté son projet. C'est une manière de reconnaître que celui-ci ne passe pas auprès des salariés et que les grévistes d'Aulnay l'obligent à rediscuter.

À cette réunion, la direction avait donc rengainé une partie de son arrogance. Cependant, elle continue à camper sur son projet d'accord et à ne rien céder, tout en demandant que la grève s'arrête.

Le 27 février, les travailleurs retraits dans leur septième semaine de grève, toujours aussi déterminés. Leur lutte reste difficile, mais ils peuvent s'appuyer sur un soutien populaire indéniable et sur celui de la majorité des non-grévistes de l'usine, même si ce soutien est souvent passif. C'est ce soutien qu'il leur faut préserver, renforcer et même arriver à transformer en soutien actif comme cela a été le cas quand d'anciens grévistes se sont remis ponctuellement en grève pour participer aux actions importantes de la semaine.

Correspondant LO

## • PSA – Usine de Sochaux (Doubs)

# Baisse des salaires, travail en hausse : des travailleurs protestent

Mercredi 20 février, lors des briefings d'équipe à l'usine de Sochaux, PSA a fait annoncer 0 % d'augmentation de salaire pour 2013, ce qui veut dire en fait une baisse du pouvoir d'achat, déclenchant des réactions comme : « *On n'a jamais vu ça* », ou bien « *Plus on bosse et moins on gagne, pourtant du pognon ils en ont* ». Et du coup, 130 ouvriers de l'équipe de nuit ont arrêté le travail dans la nuit du 21 au 22 février, à l'appel de la CGT. Ils protestaient contre le blocage des salaires, contre les surcharges de poste et aussi parce que le patron projette d'arrêter l'équipe de nuit. Cet arrêt signifie la perte dégressive des majorations de nuit, avec au final 300 euros de moins par mois sur la paie.

Vendredi 22 février, une bonne centaine d'ouvriers de l'équipe du matin et autant l'après-midi ont protesté et défilé en cortège dynamique en criant leur colère. La semaine s'est achevée par une nouvelle protestation de 150 ouvriers de nuit.

Le lendemain des arrêts de travail, la presse locale relatait les déclarations du secrétaire FO de l'usine : « (...) *Tous ont compris que PSA, avec la crise qu'elle traverse, ne pouvait pas faire plus. La société est trop endettée* (...) » Quant à celui de la CFDT, il déclarait : « *Les raisons de ces arrêts temporaires de production sont trop denses... Il est trop tôt pour se lancer dans des grèves. Il n'y a pas de raison de faire autant de bruit dans l'immédiat.* » Les secrétaires de ces deux syndicats de l'usine choisissent donc le camp du patron, mais heureusement des délégués CFDT ont participé aux protestations.

Ce même 22 février, Louis Gallois, récemment nommé par le gouvernement au conseil d'administration de PSA Peugeot-Citroën, était dans l'usine. Il déclara à la presse ne pas avoir vu des chaînes depuis vingt ans, mais ce jour-là, il ne s'y est pas précipité : il aurait pu rencontrer des ouvriers en grève...

Correspondant LO

## Soutien aux grévistes de PSA Aulnay

Pour soutenir financièrement les grévistes d'Aulnay, on peut le faire par un chèque libellé à l'ordre de Soutien aux salariés de l'automobile du 93, et envoyé à : Soutien aux salariés de l'automobile du 93, 19-21, rue Jacques-Duclos, 93600 Aulnay-sous-Bois. On peut aussi faire un don en ligne sur le site : [www.soutien-salaries-automobile-93.org](http://www.soutien-salaries-automobile-93.org)

## • Groupe Renault

Satisfait des résultats financiers 2012

## Ghosn veut toujours faire payer les salariés

**Le 15 février, comme bien d'autres capitalistes du CAC 40, Renault annonçait par la voix arrogante de son PDG, Carlos Ghosn, que « dans un contexte particulièrement difficile en Europe, le groupe pouvait se targuer d'une situation financière saine ».**

« Saine » ou pas, c'est une autre histoire. En tout cas les bénéfices de Renault sont, malgré ce que pouvaient laisser croire des pleurs réguliers destinés à émouvoir Bercy et à préparer des mauvais coups contre les salariés, largement avantageux. Outre un bénéfice net de 1,73 milliard, Ghosn annonce que le groupe s'est désendetté et dispose même de 1,5 milliard de « liquidités », comme disent les experts en spéculation, qui viendront, gageons-le, s'agréger aux quelque 13 milliards déjà dans les caisses. Et tout cela, malgré une baisse du chiffre d'affaires...

Pour faire accepter des sacrifices aux salariés le PDG s'est déclaré prêt à sacrifier une part ridicule de sa confortable rémunération. Mais à condition que l'accord dit de compétitivité, au bas duquel Renault a l'intention de faire signer certains syndicats, soit mené à son terme dans les prochaines semaines.

Cet accord de « compétitivité », des milliers de travailleurs de tous les sites Renault ont montré, ces dernières semaines, par des débrayages souvent massifs, qu'ils n'en voulaient pas. Et pour cause : outre les 8 200 postes à supprimer, Renault entend augmenter la durée du travail de 17,

20 ou 21 jours selon les usines, « mutualiser » les dépanneurs, formateurs, employés amenés à se déplacer sur plusieurs sites, et bloquer pratiquement les salaires pendant trois ans.

Devant l'importance du mécontentement, la direction s'est sentie obligée de reculer au moins sur l'aspect obligatoire qu'elle entendait donner à la mobilité inter-usines des travailleurs, censée lui permettre d'adapter les effectifs à sa production. Et qui aurait fait les frais de cette commodité ? Les travailleurs, déplacés à 100 ou 150 kilomètres de chez eux sans indemnité, et contraints à des journées ou des semaines épuisantes.

Ce premier recul de la direction était un résultat des mobilisations. Mais le reste du plan de régression de Renault restait programmé et, le 20 février, des débrayages ont réuni encore des centaines de travailleurs, toujours pas d'accord, en particulier à Flins, au Mans, à la Sovab Batilly et à Cléon.

De toute façon, signé ou pas, ce plan de la direction n'engagera qu'elle et, lorsqu'elle essaiera de le faire appliquer, il n'est pas certain qu'elle parvienne à jubiler comme l'a fait Carlos Ghosn en vantant ses résultats.

**Correspondant LO**

## • Renault – Douai

## Production perturbée le 19 février

Il y a eu de nombreux débrayages ces derniers temps à Renault Douai. La production a pourtant diminué, passant à 52 véhicules par heure. Mais, par la suppression de nombreux postes de travail, la direction s'est arrangée pour que cela corresponde à une augmentation de la quantité de travail de chacun sur la chaîne.

Certains ont même été retirés des chaînes pour être affectés à un « pool de remplacement ». Mais ils ne remplacent que rarement. Et ils ne savent pas ce qu'ils feront le lendemain. La direction veut les

inquiéter sur leur avenir, afin qu'ils acceptent d'être « détachés » vers d'autres usines du groupe.

Mais, en attendant, ils manquent sur chaîne. Et, plusieurs jours de suite, des travailleurs ont arrêté le travail pour aller réclamer des renforts. Devant le refus, les débrayages se sont prolongés...

Le 19 février, jour de négociation sur l'accord de « compétitivité » proposé par Renault, trois syndicats de l'usine, la CGT, SUD et la CFDT, distribuaient des tracts aux postes du matin et de

l'après-midi. Ils ne bloquaient pas vraiment, mais toutes les voitures s'arrêtaient. Les travailleurs n'étaient pas fâchés de pouvoir arriver en retard au travail et discutaient avec les militants syndicaux. Aucun coup de klaxon, aucune protestation d'ouvrier prétendant vouloir arriver à l'heure à son travail ! La direction, qui avait fait venir des huissiers pour constater un blocage, en était pour ses frais !

La production a été fortement désorganisée toute la journée.

**Correspondant LO**

## • PSA – Saint-Ouen

## Zéro augmentation, zéro volontaire...

À l'usine PSA de Saint-Ouen comme dans les autres, l'annonce du blocage des salaires pour 2013 n'est pas passée. Dans l'équipe de nuit, déjà, les réunions d'équipe en début de poste, mardi 19 février, avaient été bien perturbées par les ouvriers. Les chefs n'avaient pas le dernier mot. Dans l'équipe du matin, le lendemain, cela a été la même chose, beaucoup d'ouvriers intervenant pour exprimer leur exaspération. Dans la foulée, une réunion a été appelée au pied levé pour 11 heures, à la pause.

Une soixantaine de travailleurs se sont retrouvés à la cafétéria principale et une trentaine sont allés chauffer les oreilles de la direction dans ses bureaux. « On n'a pas de marge de manœuvre », a répondu le responsable de ressources humaines (RSH). Pas de marge de manœuvre pour les augmentations, mais il y en a pour payer une société de vigiles qui est mobilisée jour et nuit pour alerter si des grévistes d'Aulnay arrivent...

Le lendemain, une grosse panne bloquant le convoyeur

des chutes de tôle des presses a fait arrêter l'atelier des Presses pendant deux heures. Les chefs ont cherché des volontaires pour prendre la pelle et le balai. La réponse des ouvriers a été unanime : « Zéro % d'augmentation, zéro volontaire. » Les chefs, les contremaîtres, le chef d'atelier ont dû prendre eux-mêmes le balai et la pelle. Certains ouvriers sont allés les regarder travailler : enfin un spectacle reposant !

**Correspondant LO**

## • Industrie automobile

## Nouveau cadeau aux licenciés ?

**Comment verser encore plus d'aides publiques à l'industrie automobile française pour qu'elle soit plus compétitive ? La solution est simple : il faudrait placer toute la filière automobile en zone franche, pour qu'elle bénéficie de toutes les exonérations et subventions possibles !**

Officiellement, ce n'est pas l'UIMM (l'Union patronale des industries et des métiers de la métallurgie) qui réclame ces nouveaux cadeaux. Non, ce sont... les fédérations syndicales CGC et FO de la métallurgie !

Leur proposition s'inspire de l'exemple de l'implantation de l'usine Renault à Tanger. L'État marocain a octroyé à Renault la suppression totale de l'impôt sur les sociétés pendant cinq ans, puis le plafonnement à 8,75 % pendant les vingt années suivantes, l'exemption de droits de douane et de TVA sur les

importations, l'exonération de taxe professionnelle et foncière, etc.

Des zones franches existent déjà en France dans des communes en difficulté. Mais cette proposition des deux syndicats vise à arroser avec l'argent public toute la filière automobile et ses équipementiers. Et cela, en plus des multiples subventions existant déjà au titre de la recherche, de la compétitivité, de l'écologie, du chômage partiel, etc. Et sans remettre en cause les dizaines de milliers de suppressions d'emplois en cours et programmées.

Le PDG de Renault, Carlos

Ghosn, assis sur un trésor de treize milliards d'euros de réserve, s'est déclaré bien sûr « totalement favorable à ce projet ». Quant à Arnaud Montebourg, suite à plusieurs rencontres avec les directions CGC et FO au ministère du Redressement productif, il « a jugé cette idée très intéressante ». Il propose d'en discuter, dès mars, lors du prochain comité stratégique de la filière automobile avec le patronat et ces directions syndicales si prévenantes pour défendre les intérêts patronaux !

Il ne faut pas verser un centime d'argent public à ces patrons licenciés, mais les obliger à prendre sur leurs profits présents et passés pour maintenir les emplois et les salaires.

**Louis BASTILLE**



### • Centre hospitalier Victor-Provo – Roubaix

# Pour dénoncer le manque de personnel, démission de la chef des Urgences

Le manque de personnel était dénoncé depuis longtemps par Marie-Anne Babé, depuis trente ans à la tête du service des urgences du centre hospitalier de Roubaix, mais en vain. « En 2010, nous avions 66 000 entrées. En 2012, 85 000. C'est 230 entrées par jour. Et avec le même effectif, qui n'augmente pas, lui ! », dénonce un médecin.

Marie-Anne Babé a ainsi rappelé ses demandes : « Voilà six mois que je réclame

des postes supplémentaires, en pure perte. J'ai d'abord fait une demande directe à la direction de l'hôpital, comme tout chef de service. Je n'ai eu aucune réponse. J'ai donc monté avec mon équipe un dossier détaillé destiné à l'ARS. Pas de réponse non plus. » « La fréquentation des Urgences augmente pratiquement de 10 % par an et le service est saturé. Les personnes admises demandent une prise en charge plus complexe, avec

une dimension sociale. Elles réclament davantage de surveillance, notamment la nuit. Or, après minuit, le médecin de garde est seul. »

En tout et pour tout, l'Agence régionale de santé propose une autre répartition du personnel entre jour et nuit ! Autrement dit, aggraver la situation le jour pour éviter les catastrophes la nuit.

Maintenant, ce sont dix-huit médecins qui menacent de démissionner

collectivement s'il n'y a pas embauche de deux urgentistes.

L'hôpital de Roubaix n'est pas une exception. C'est dans tous les services d'urgences et dans tous les services hospitaliers que la situation se tend, du fait du manque de personnel. La politique d'austérité est ainsi menée aux dépens de la santé de la population comme des conditions de travail des hospitaliers.

Correspondant LO

### • CHU d'Angers

# Grève aux Urgences et en Médecine digestive

**Jeudi 21 février, le personnel des Urgences du CHU d'Angers s'est mis en grève et, le lendemain, c'était le tour de la Médecine digestive. Dans les deux services, ce qui a déclenché la grève est le manque de personnel depuis des mois et l'impossibilité de faire l'ensemble du travail.**

La situation du service des urgences d'Angers n'est pas différente de celle des autres CHU. Depuis des mois, le nombre de patients se présentant aux Urgences ne cesse d'augmenter alors que l'effectif du service reste le même. Et, comme la direction a fermé des lits d'hospitalisation complète pour les transformer en hôpital de jour afin de diminuer les coûts, il n'y a plus de lits disponibles pour hospitaliser les patients arrivant aux Urgences.

Dans le service de médecine digestive, deux facteurs se conjuguent : le manque de place, tel que l'on réveille des patients à 5 h 30 du matin pour qu'ils partent à 8 h et pour pouvoir accueillir d'autres malades,

et le personnel en dessous du minimum. En plus, de nombreux patients sont en fin de vie et nécessitent plus de soins.

Jusqu'ici, les réactions habituelles face à ces situations

mêmes arguments : « Vous êtes mal organisées », « Vous ne rentrez pas les bons codages pour facturer les soins et votre activité n'apparaît pas », « Le taux d'occupation des lits n'est pas



étaient souvent plus proches du « dévouement » que de la révolte, et chacune de supprimer son repos pour remplacer une collègue malade, allant même jusqu'à s'appeler mutuellement, sans passer par l'encadrement, pour revenir remplacer pendant son week-end de repos.

La direction, bien qu'alertée par des lettres pétitionnaires des équipes, a traité cela par le mépris, avec à chaque fois les

assez élevé ». Elle a même accusé les cadres de ne pas l'avoir prévenue de la situation.

Face aux multiples exemples, de patients attendant quinze heures sur des brancards, de familles agressives car en attente de nouvelles depuis des heures, face au sentiment exprimé par le personnel de maltraiter les patients et de risquer l'erreur à tout moment, d'avoir honte de travailler comme cela,

la direction est d'abord restée imperturbable.

La colère s'est donc amplifiée, jusqu'à la grève. Pour la quasi-totalité de ces collègues (120 pour les Urgences et 35 pour le Digestif), c'était leur première grève.

Face à ce mouvement, les directeurs étaient un peu moins fiers. Dans les deux cas, ils ont lâché un peu de personnel : une aide-soignante et une infirmière aux Urgences et une aide-soignante le week-end en Digestif. Un rendez-vous a été pris après les vacances de février, avec un engagement à fournir les postes demandés si le nombre de patients reste le même.

Ce qui a été obtenu est déjà considéré comme une victoire : mettre la direction face à ses responsabilités dans cette situation catastrophique a soulagé. Tout le monde a vu qu'il fallait taper du poing sur la table, que les actes et en particulier la grève sont plus efficaces que les paroles. Bref, tous ont été convaincus !

Correspondant LO

### • CHS Vinatier – Bron (Rhône)

# Contre une mutation arbitraire

Depuis le lundi 18 février, une grande partie du personnel infirmier des Urgences psychiatriques (UMA) de l'hôpital de Vinatier est en grève pour dénoncer l'arbitraire avec lequel la direction et les principaux responsables de ce service ont muté une infirmière de cette unité.

Cela se passe dans un contexte de manque de

personnel, dans le service comme dans tout cet hôpital psychiatrique où la direction pousse l'encadrement à faire travailler plus avec moins de moyens. Une nouvelle cadre est arrivée en faisant savoir « qu'il allait y avoir des têtes qui tomberaient ».

Très choqués, les agents réclament l'annulation de cette mutation qu'ils considéraient comme un abus

de pouvoir du cadre de ce service.

Même si certains infirmiers de l'UMA ont été réquisitionnés par la direction, d'autres sont en grève. Déterminés et franchement en colère, tous les jours ils distribuent avec la CGT des tracts au reste du personnel pour dénoncer l'attitude inacceptable du cadre. Ils reprochent également à

la direction, en couvrant l'attitude arbitraire de son cadre, de vouloir entretenir une ambiance délétère pour imposer de nouvelles règles de fonctionnement. Et ils tiennent à affirmer que, pour travailler sereinement, il faut moins de pression et plus de personnel. Cela commence par un encadrement et une direction plus respectueuse.

Correspondant LO

### • CHU de Grenoble

# Une victoire pour les médecins urgentistes

Deux mois après les médecins urgentistes de l'hôpital de Thonon (Haute-Savoie), ceux du CHU de Grenoble, fin janvier, ont à leur tour menacé de démissionner. Pour les mêmes raisons : manque d'effectif, saturation du service, très grande difficulté pour muter les patients dans les services d'hospitalisation par manque de place. Ils dénoncent la vétusté des locaux et l'indignité de l'accueil des malades, qui attendent de très nombreuses heures et, une fois admis, se retrouvent sur des brancards dans les couloirs au vu de tous.

En 2009 déjà, le personnel de ces mêmes Urgences avait fait grève, toutes catégories confondues. Rien n'a changé en quatre ans, si ce n'est une dégradation encore plus importante des conditions d'accueil des patients et de travail du personnel de tout l'hôpital : Un « plan d'économies et de retour à l'équilibre financier » est en vigueur au CHU depuis 2011, qui se traduit par des suppressions de postes, un plan de départs volontaires, la suppression de lits, des économies dans tous les secteurs.

Devant la détermination des urgentistes, qui n'ont pas accepté les promesses trop vagues de la direction, celle-ci a dû finir par céder, et mercredi 20 février elle acceptait ce que les urgentistes demandent, notamment l'embauche de huit médecins supplémentaires, permettant entre autres la présence d'un médecin de plus la nuit aux Urgences, la mise en place d'une équipe spécialement chargée de placer les patients dans les services, et la rénovation des locaux.

Ce qui pour la direction était jusque-là impossible l'est ainsi devenu !

Correspondant LO

## • Lait Candia

### C'est mauvais pour l'emploi

Candia, premier producteur de lait de consommation en France, a décidé de fermer trois de ses huit usines, supprimant ainsi plus de 300 emplois sur un total de 1465. La laiterie du Lude dans la Sarthe (192 emplois) devrait fermer en 2014, celle de Villefranche-sur-Saône dans le Rhône (30 emplois) et celle de Saint-Yorre dans l'Allier (110 emplois) devraient fermer fin 2013.

Pour justifier de telles suppressions d'emplois, la direction de Candia invoque une perte opérationnelle de 26 millions d'euros (pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard) en 2012. Piètre argument, quand on sait que Candia est une filiale à 100 % du quatrième groupe laitier européen, Sodiaal-Union, une holding qui contrôle de nombreuses filiales industrielles. Outre Candia, on

y trouve Beuralla, Entremont, Monts et terroirs, CFR (marque Le Rustique et Cœur de lion), Régilait, etc. Ce groupe possède une cinquantaine de sites et emploie 7000 salariés.

Devant les travailleurs de Candia au Lude, qui se sont mobilisés depuis le mois de novembre 2012 contre la fermeture de leur laiterie, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, qui leur a rendu visite, a dit

qu'il ne pouvait rien contre le plan de la direction, car celle-ci dit que c'est « vital pour l'entreprise ». Voilà qui a le mérite de la franchise : le gouvernement est bien dans le camp des patrons. Sans quoi, il dirait qu'un grand groupe comme Sodiaal doit garder tous les sites de Candia.

Le syndicat FGA-CFDT propose une solution « alternative » en s'appuyant sur l'étude du cabinet Syndex, visant à sauver

au moins l'usine du Lude, à condition « d'améliorer la productivité » et d'accepter tout de même la suppression de la moitié des emplois (95 sur 190). Curieux défenseurs du monde du travail ! Les travailleurs ont vraiment intérêt à se méfier de tels faux amis. Ceux de Candia qui continuent à ne pas accepter les suppressions d'emplois ont bien raison.

Catherine OLIVIER

## • Mairie de Montreuil

### Des agents en grève

### pour la reconnaissance de leur travail, les salaires et la solidarité

Lundi 25 février, après s'être réunis en assemblée générale, plus de 125 agents municipaux se sont rendus en un cortège dynamique et sonore à la mairie de Montreuil, réclamant d'être reçus par les élus et la maire Dominique Voynet. La première réponse fut de leur envoyer les agents de la tranquillité publique épaulés de la police nationale. Devant la détermination des grévistes, certains disant haut et fort « On est agents municipaux, la mairie c'est aussi chez nous », les portes ont fini par céder. La seconde réponse de la mairie ne s'est pas fait attendre, un membre du conseil municipal reprenant un slogan à la mode dans les milieux patronaux, a pu dire : « C'est la responsable CGT qui manipule nos agents ! » Finalement, la manœuvre n'a pas pris, et la mairie s'est résolue à recevoir une délégation composée d'un représentant par secteur.

Cemouvement de colère a été

lancé par les trois gros services municipaux, les employés de l'accueil petite enfance (APE), en grève depuis onze jours à près de 100 %, l'état-civil et les affaires générales, qui les ont rejoints le 18 février. La peur que leur détermination ne fasse tache d'huile leur a permis d'obtenir une prime de 55 euros mensuels. Mais, comme toute prime, elle peut être remise en cause. De plus, elle était conditionnée à la reprise immédiate du travail. C'était trop peu et c'était sans compter avec l'esprit de solidarité des grévistes, qui disent vouloir plus d'égalité de traitement entre tous les agents. Cela devrait commencer par la suppression du niveau de rémunération le plus faible, qui atteint à peine le smic, et une hausse du traitement indemnitaire de 70 euros brut pour tous !

Les conditions de travail et donc d'accueil de la population suscitent également



la colère : pour les déclarations prénatales, il n'y a souvent pas de sièges adaptés pour l'accueil des femmes enceintes ; pour des déclarations de décès, des familles sont accueillies dans la cohue, sans aucune discrétion possible ; des actes ne sont pas

délivrés, faute d'imprimantes en état de fonctionnement, etc. Les agents municipaux se défendent donc aussi dans l'intérêt de tous !

Au final, lundi 25 février, après deux heures de palabres, la réponse des élus de Montreuil

a été de proposer un calendrier de discussion par service. Si pour le moment la grève est suspendue, les agents n'ont pas renoncé à se faire entendre sur les sous-effectifs, les conditions de travail et les salaires.

Correspondant LO

## • Rapport de la Cour des comptes

### Une nouvelle attaque contre les salariés d'EDF

**Le récent rapport de la Cour des comptes s'en prend aux multiples avantages dont sont censés bénéficier les agents d'EDF. Ce n'est pas la première fois. Il s'agit d'une nouvelle attaque contre les rémunérations et surtout contre le « tarif agent », qui permet aux salariés d'EDF (et aussi de GDF) d'avoir des tarifs spéciaux pour leur consommation d'électricité.**

Le rapport est un tissu de mauvaise foi, mélangeant les salaires du PDG Proglia (très augmenté, lui!), des cadres et des simples salariés. Selon la Cour des comptes, les salaires auraient grimpé ces dernières années plus vite que l'inflation. C'est archi-faux : les augmentations du salaire de base ont toujours été en dessous. Ainsi en 2009 +0,2 %, alors que l'inflation (selon l'Insee)

était de +0,9 %. En 2010 : +1,2 % avec une inflation de 1,8 %. En 2011 : +1,4 % et une inflation de +2,5 %. Il n'y a qu'en 2012 que les deux chiffres étaient exceptionnellement identiques, à 1,3 %.

Il y a bien sûr des compléments salariaux, des primes, que la Cour des comptes intègre dans le total, mais ces ajouts, distribués à la tête du client, seule une minorité y

a droit, et ils ont tendance à diminuer au fil des années. Et il faut savoir qu'à l'embauche EDF a renoncé à embaucher aux échelons 1, 2 et 3, car cela mettrait les salaires en dessous du smic. Elle embauche donc au niveau 4, qui correspond au smic.

L'autre grosse affaire, et sans doute celle qui est vraiment visée, c'est le tarif agent. Les agents bénéficient en effet d'une forte réduction sur les tarifs ; de même que les cheminots, qui peuvent dans certaines conditions voyager gratuitement, ainsi que les employés d'Air France ; de même que les salariés de l'automobile, qui bénéficient de

ristournes sur l'achat de leur véhicule ; de même qu'autrefois les mineurs pour le charbon, etc. Il s'agit d'un procédé archi-répandu, qui permet aux entreprises de faire des économies de salaire en accordant des avantages qui ne leur coûtent pas trop cher. Dans la réalité, le tarif agent fait partie,

indirectement, du salaire.

Il y a deux ans, les salariés d'EDF avaient fait grève contre une menace sur le tarif agent. S'il y a une nouvelle menace, les travailleurs de l'électricité et du gaz ne se laisseront certainement pas faire.

Correspondant LO

### Que coûte le « tarif agent » ?

Selon la Cour des comptes, le tarif agent représente un manque à gagner pour EDF de 222 millions d'euros. À comparer avec les 65 milliards

d'euros de chiffre d'affaires de l'entreprise. Le tarif agent, c'est donc 0,34 % du chiffre d'affaires. Une misère à l'échelle d'EDF.

### • Air France

Salaire, emploi, conditions de travail, horaires...

## Les attaques de la direction ne passent pas

**La direction d'Air France a obtenu que des syndicats dits représentatifs (CFDT, FO et CGC) souscrivent à son plan Transform 2015 d'attaques contre l'emploi (5 200 postes supprimés), de gel des salaires et de calcul à la baisse de l'ancienneté qui, cumulé, aboutit à plus de 30 000 euros de perdus sur une carrière de mécano. Moyennant quoi elle pensait avoir carte blanche pour poursuivre son offensive.**

Son nouvel objectif étant de réaménager les horaires à son profit, elle a concocté un accord temps de travail (ATT), que CFDT et CGC se sont empressées de signer, l'UNSA-SNM-SAC, une alliance de syndicats corporatistes, tenant le rôle du troisième larron car, cette fois, FO a fait faux bond à la direction.

Si Transform 2015 a suscité des réactions dans divers secteurs de la compagnie, c'est désormais la question des horaires qui provoque un mécontentement. Tout le monde sait

que la direction veut arriver par ce biais à faire travailler dix à douze jours de plus par an, et cela gratuitement, comme elle l'a annoncé il y a quelques mois. Selon les professions et les secteurs, cela se traduit par des repos qui sautent, des horaires qui collent au plus près aux fluctuations de la charge de travail, la multiplication des pointages (quatre par jour), etc.

Au Fret de Roissy, face à

une direction qui refuse toute négociation, depuis le 19 février des agents ont mis en place un piquet de grève pour empêcher les camions de livrer les marchandises. Finalement, FO a décidé de rejoindre le mouvement que soutenait déjà la CGT.

Dans les ateliers et hangars de la Direction générale industrielle (DGI), plusieurs rassemblements se sont tenus,

à l'initiative de salariés soutenus par la CGT et Sud. Cela a débouché sur l'envoi de délégations aux directions locales, pour leur signifier qu'ouvriers et techniciens refusent des horaires qui aggravent leurs conditions de travail.

Quant aux PNC (les hôtesse et les stewards), ils ont déposé un préavis de grève qui court du 27 février au 3 mars, car eux non plus ne veulent pas

faire les frais de la politique de la direction.

S'ajoutant aux réactions qui ont déjà eu lieu les semaines passées à Roissy comme à Orly, ces exemples tout récents montrent que les travailleurs d'Air France, toutes catégories confondues, ne sont pas prêts à accepter les mauvais coups de la direction, même s'il se trouve des permanents syndicaux pour y apporter leur caution. Et le fait que ce mécontentement soit assez général pourrait devenir un atout : en réagissant ensemble aux attaques du patron, les salariés d'Air France mettraient toutes les chances de leur côté pour le faire reculer.

**Correspondant LO**

### • Projet Inuit

## La direction perd le nord ?

À Air France, dans le cadre du plan patronal Transform 2015 et sous prétexte d'un projet baptisé « Inuit », l'équipe du Help-Desk Informatique T10 (le personnel qui surveille les serveurs des applications informatiques à Air France) passerait de vingt et un agents actuellement (dix cadres, onze agents de maîtrise) à seize, tous cadres. Du coup, cinq d'entre eux, des agents en B (maîtrise), devraient se chercher un poste dans toute la compagnie... au moment même

où elle supprime des milliers d'emplois !

L'ensemble des agents du T10 a refusé cette restructuration, à commencer par le fait que des collègues restent sur le carreau. Exigeant que ces derniers soient intégrés dans la nouvelle grille, ils se sont mis en grève à 100 % de l'effectif, mercredi 20 février, puis le week-end des 23 et 24 février ainsi que le lundi 25 février.

Inquiète que ce mouvement ait des répercussions majeures au niveau de

l'informatique de la compagnie, la direction a proposé aux agents en B de passer l'examen de cadre. Mais cela ne répond pas à l'inquiétude de ceux qui échoueraient à cet examen, au demeurant assez difficile.

La grève est pour l'instant suspendue, mais les travailleurs du secteur, qui ont montré leur détermination unanime, n'entendent pas laisser le dernier mot au patron.

**Correspondant LO**

### Les gros salaires au clavier

Le week-end des 23 et 24 février, les grévistes de T10 ont été remplacés par du beau linge. Parmi eux, le directeur du DSD et un ancien responsable du T10. À l'heure où la direction va répétant « il faut faire des économies », ça fait cher du briseur de grève !

### • Groupe L'Oréal

## L'action s'envole, salaires et embauches stagnent

**« 2012 a été une bonne année pour L'Oréal. Le groupe réalise une forte croissance de son chiffre d'affaires... Enfin, les résultats et le cash-flow, en très forte progression, atteignent des niveaux record », voilà comment Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal, commente les résultats financiers du groupe. Et, dans la foulée, les actionnaires vont se voter un dividende en hausse de 15 % pour avril prochain.**

Comme le dit la presse, les résultats sont historiques, avec des profits à 2,8 milliards fin 2012. Ces dernières années, ils tournaient autour de 2 milliards, et les actionnaires se partageaient autour de 40 % de ces bénéfices. L'Oréal a aussi dans ses caisses une réserve d'argent immédiatement disponible de 2,6 milliards.

Ce sont les ventes dans les pays dits émergents, Asie, Moyen-Orient et Afrique, qui ont été les plus importantes. L'Oréal voulant toucher les

classes riches et les classes moyennes de ces pays, tout est mis en place pour atteindre le « milliard de consommateurs ». Il s'agit pour la multinationale de créer des centres de recherche directement dans ces pays, mais aussi des usines pour produire et vendre au plus près des clients.

Les profits de L'Oréal ne servent ni à embaucher ni à augmenter les salaires. Pour un volume de production qui

augmente, les effectifs sont en baisse constante.

Du côté des salariés, l'augmentation générale, en France, sera de 1,5 % pour 2013, avec un minimum de 40 euros brut au 1<sup>er</sup> mars, et 0,3 % au 1<sup>er</sup> septembre.

La direction se cache derrière les primes d'intéressement et de participation, prétextant que le personnel est très bien payé si on ajoute les primes au salaire. Mais elle ne dit pas que

ces primes, qui représentent pour beaucoup de salariés plus de 20 % de la rémunération annuelle, ne comptent pas pour le calcul des retraites, et peuvent disparaître au bon vouloir de la direction.

Dernièrement, Jean-Paul Agon s'est déclaré opposé à la taxe de 75 % sur les revenus dépassant un million d'euros. C'est qu'il est directement concerné, cumulant depuis des années des rémunérations

autour de trois millions d'euros, sans compter les jetons de présence et les dividendes. Rien que pour l'année 2011, les actionnaires, dont il fait partie, se sont distribués, en dividendes, l'équivalent de trois millions d'euros par jour !

L'Oréal aurait donc les moyens financiers d'embaucher massivement et d'augmenter largement les salaires de tous, en France comme ailleurs.

**Correspondant LO**

### • Famar – Orléans

## La direction recule sur les salaires

Après une journée de grève et plusieurs débrayages et assemblées générales, la direction de l'entreprise pharmaceutique Famar, à Orléans, a dû remballer sa copie et a lâché quarante euros d'augmentation générale au lieu de zéro.

C'est en assemblée générale que le principe d'une journée de grève avait été voté pour le 29 janvier dernier. Celle-ci a été suivie par 300 travailleurs

de tous les secteurs de l'usine, en particulier la production et les labos. La direction a dû craindre que le mouvement ne s'étende encore, puisqu'à la réunion suivante, le 12 février, il a suffi que l'équipe du matin débraye et se réunisse en assemblée générale pour qu'elle cède quarante euros d'augmentation générale, au lieu de zéro qu'elle prévoyait au début de la négociation. Ce

n'est pas encore suffisant pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, et les travailleurs revendiquaient soixante euros.

Chacun est maintenant conscient que la direction va chercher à remettre en cause les horaires et les conditions de travail pour augmenter la productivité, après le regroupement des travailleurs de l'usine du Champ-de-Mars

avec ceux de La Source. Il est question de supprimer un poste par ligne pour faire faire le travail à deux au lieu de trois, voire tout seul. La direction cherche aussi à faire pression en faisant la chasse aux pauses.

Face aux attaques à venir, de plus en plus de travailleurs comprennent qu'il faudra se mobiliser.

**Correspondant LO**

## • Italie

# Les élections des 24 et 25 février L'image du désarroi général

**Comment gouverner l'Italie avec une majorité du Parti démocrate à la Chambre des députés mais pas au Sénat? Après le résultat des élections des 24 et 25 février, ce sera certainement un beau casse-tête pour les politiciens de la péninsule et l'on verra maintenant s'ils parviennent à le résoudre. Mais dans l'immédiat si ce résultat témoigne de quelque chose, c'est du profond désarroi, voire de la rage d'une partie de l'opinion.**

La gauche, si on peut encore l'appeler ainsi, a eu bien du mal à retrouver ses électeurs. Berlusconi, presque enterré il y a quelques mois, fait une remontée spectaculaire à coups de démagogie. Le professeur Monti, adulé par la bourgeoisie pour l'austérité qu'il a imposée au pays, a fait fuir même les électeurs du centre. Et surtout le « Mouvement 5 étoiles » du comique Beppe Grillo, proclamant que tous les politiciens italiens sont des incapables et qu'il va les renvoyer chez eux, semble avoir déjà rempli une partie de son programme en obtenant 25 % des voix.

## Les effets de la crise

Ce résultat, c'est d'abord celui de la crise et de la politique d'austérité que la population italienne paye depuis des mois. Il y a un peu plus d'un an que le gouvernement dit « technique » de Mario Monti a été imposé à la tête du pays pour remplacer un Berlusconi décrédibilisé, avec pour principal programme de rassurer les marchés financiers. Assuré du soutien du parti de Berlusconi, le PDL, mais aussi de celui du Parti Démocrate de Bersani, Monti a imposé sans obstacle l'augmentation de l'âge de la retraite, une réforme de la législation du travail libéralisant les licenciements, des coupes claires dans les budgets des services publics, une rafale de nouvelles taxes. Autant de mesures qui n'ont fait qu'aggraver la crise.

Le pouvoir d'achat en chute libre, les fermetures d'entreprise, l'augmentation du chômage notamment des jeunes, le désespoir de travailleurs jetés sur le carreau ou même poussés au suicide, tout cela n'a pas entamé l'optimisme de ce gouvernement de représentants des banques, satisfaits de voir la cote de l'Italie remonter sur les marchés financiers. Professeur d'économie à

l'université Bocconi de Milan, fameuse pour former les « managers », Monti a tenu après les frasques de Berlusconi à afficher tout le sérieux possible. Mais cela n'a nullement empêché la poursuite des scandales financiers et de la corruption, provoquant la nausée de la population à l'égard des partis institutionnels et de leurs hommes.

Après des années de crise et d'austérité, sous Berlusconi puis sous Monti, la gauche représentée par le Parti démocrate de Bersani n'avait rien à promettre d'autre que la continuation de la même politique par le biais d'une coalition avec le parti de Monti. Le PDL de Berlusconi, lui, pas gêné par la démagogie, avait retiré son soutien à Monti dès l'automne, pour proclamer ensuite durant la campagne électorale que son premier geste en cas de victoire serait de restituer aux contribuables l'Imu, taxe foncière particulièrement impopulaire instituée par Monti... avec le soutien du PDL ! C'est ainsi qu'après des années de berlusconisme le PDL a encore pu faire jeu presque égal avec le PD.

## Les raisons du vote Grillo

Il n'y a pas à chercher ailleurs les raisons du succès de Beppe Grillo. Déjà fort apprécié lorsqu'il n'était encore qu'un comique, pour ses dénonciations des absurdités de la société et de ceux qui la dirigent, Grillo a commencé ses succès en politique par les « vaffanculo days », autrement dit « les journées va te faire enc... » où il faisait un bras d'honneur aux politiques devant un public réjoui. Il a peu à peu constitué pèle-mêle le programme de son « non-mouvement » – car il ne veut pas être un parti – avec des charges contre la gabegie de l'État, pour l'environnement, la gestion participative, les énergies renouvelables, pour un salaire minimum, contre

l'euro et l'Allemagne de Merkel. Mais on y trouve d'abord l'idée que tout est de la faute des politiciens qui ne pensent qu'à leurs fauteuils, et que si des braves gens venus du peuple prennent leur place ils n'auront pas besoin de programme pour faire que tout aille mieux.

Il est vrai, il est certain que les politiciens italiens de tous bords offrent un triste spectacle et que leur corruption est choquante au moment où ils demandent des sacrifices à la population. Toutes les dénonciations de la presse sont d'ailleurs centrées sur cette incapacité des politiques. Grillo s'est ainsi trouvé en résonance avec cette idée que les patrons, les ouvriers et toute la population seraient d'accord pour travailler ensemble et pourraient s'en sortir si l'obstacle n'était pas le système politique et sa pourriture. Mais au passage ce sont les vrais responsables de la crise, les capitalistes, les banques et le système financier, qui sont ainsi éclipsés ; comme si cette crise était due à une incapacité spécifique des politiciens italiens... que les partisans de Grillo se font fort de remplacer.

Le mouvement de Grillo a trouvé en effet des candidats qui se disent prêts à jouer leur rôle au Parlement en se prononçant au cas par cas mais sans accepter de coalition ni avec la droite ni avec la gauche. On verra combien cela durera. Mais ce que les succès des « grillini » met en accusation est d'abord l'incapacité de la gauche italienne à offrir une quelconque perspective aux masses victimes de la crise et d'abord aux travailleurs. C'est la gauche qui a fait son possible pour les convaincre que la lutte de classes n'avait pas de sens, qui a mené une politique de gouvernement égale à celle de la droite et qui a désorienté les travailleurs pour finir par les rejeter dans la recherche désespérée d'un sauveur qui n'existe pas.

Mais la lutte des classes existe et elle va continuer, en tout cas de la part des capitalistes et des financiers contre les travailleurs. Ils n'auront d'autre choix que de la mener eux aussi, mais sur leur propre programme, pour leurs propres intérêts, et ainsi de se sauver eux-mêmes.

André FRY

## • Russie

# Halte à la répression politique !

**Hollande vient de se rendre à Moscou les 27-28 février pour y rencontrer Poutine, et tenter de décrocher de nouveaux contrats pour les grands groupes français opérant dans le pays. Mais pendant qu'Hollande et Poutine discutent affaires, la répression continue et s'intensifie. Ainsi, ce 28 février, s'ouvre le procès de dizaines de personnes, détenues sans jugement depuis bientôt dix mois pour le seul fait d'avoir manifesté, contre Poutine il est vrai. Accusés de « troubles massifs à l'ordre public », sinon de « complot antigouvernemental », ces prisonniers politiques risquent huit ans d'emprisonnement.**

Ils sont actuellement dix-neuf en prison, que la police avait arrêtés le 6 mai dernier, ou juste après la dernière grande manifestation anti-Poutine à Moscou, le simple « témoignage » d'un policier ayant suffi à les inculper de « participation à une manifestation interdite ». Et peu importe que celle du 6 mai à Moscou n'ait d'abord pas été interdite : les autorités, qui font la loi, l'interprètent et la piétinent au gré de leurs besoins.

La liste de ces accusés en prison, souvent jeunes et dont beaucoup revendiquent leur appartenance à l'extrême gauche, n'a cessé de s'allonger. À cette vingtaine de détenus s'ajoutent une dizaine de leurs camarades, également inculpés, qui ont dû fuir à l'étranger pour échapper à la répression. Ce refuge est bien précaire quand même des gouvernements dits démocratiques leur refusent le droit à l'asile politique. Ainsi le 17 janvier, Aleksandr Dolmatov a mis fin à ses jours dans le centre de rétention de Rotterdam d'où on menaçait de le renvoyer en Russie. De même, les services spéciaux russes ont pu aller enlever en Ukraine, où il s'était réfugié, Leonid Razvojaev, coordinateur de Levyi Front (Front de gauche), le faire passer en Russie après l'avoir drogué, pour lui faire signer des « aveux » sous la menace de torture, ce qu'il a finalement réussi à dénoncer publiquement.

Depuis des mois, le pouvoir russe n'a reculé devant rien pour casser la

contestation qui le défiait dans la rue. Arrestations arbitraires ; mise en résidence surveillée de militants ; intimidation policière de militants ouvriers ; descentes dans des locaux syndicaux ; détenus dont la santé et même la vie sont menacées faute de soins ; harcèlement judiciaire de sympathisants en vue du mouvement contestataire ; diffusion à la télévision d'un « reportage » de la STB (police politique) présentant l'extrême gauche comme manipulée par l'étranger ; perquisitions de domiciles en l'absence de leurs occupants ; mise à sac de logements de militants ; détenus privés de contacts avec leur famille et leur avocat ; carte blanche donnée à une Commission d'enquête n'ayant de comptes à rendre à aucune instance policière, judiciaire ou gouvernementale, sauf à Poutine en personne...

Face à cette campagne du régime visant à « briser la volonté de s'engager dans la lutte politique » que dénonce l'appel de trois organisations russes – RSD (Mouvement socialiste de Russie), Levyi Front (Front de gauche) et Avtonomnoe Deïstvie (Action autonome) – Lutte Ouvrière affirme sa totale solidarité avec les manifestants et militants emprisonnés, accusés ou exilés.

Des militants et sympathisants de Lutte Ouvrière seront donc présents avec Arlette Laguiller, aux côtés d'autres organisations, parmi lesquelles notamment le NPA, au rassemblement organisé

**Contre la répression en Russie,**

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 18h30**

face à l'ambassade de Russie,  
square C. Debussy – 40 bd Lannes, 75016 Paris  
Métros Porte Dauphine, Rue de La Pompe et  
RER C avenue Henri-Martin